

F.S.

J. W. N. 11

P. 11/1653



Le **JIE SAIS TOUT**

BRICA DIEST

1-ÈRE ANNÉE
 No. 5-6
 15 OCTOBRE 1939



Lord Halifax, Ministre des Affaires Etrangères anglais, quitte Whitehall et s'engage dans Downing Street, pour se rendre à une réunion du Cabinet



M. Winston Churchill Premier Lord de l'Amirauté, de Grande Bretagne, se rend au Conseil du Cabinet

M. Daladier, Président du Conseil et le Général Gamelin, sortant de l'Ambassade de France à Londres



Le Führer s'entretient avec le Comte Ciano, le Ministre des Affaires Etrangères d'Italie



Le Premier Ministre Britannique et Lady Chamberlain en promenade munis du masque à gaz obligatoire pour tous les Londoniens

M. Von Ribbentrop, M. Stalin, M. Molotov, après la signature du traité germano-russe



Le JIE SAIS TOUT

de **BUCA REST**

Directeur : *Stienne Miculesco*

144653

LA LOI ET LA GUERRE

M. FRANCISCO MADRID
MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE

Depuis le temps des Romains, le droit écrit est venu régler les divergences et les difficultés des hommes comme personnes naturelles vis-à-vis de la société, pour faciliter leur vie en commun en échange d'une discipline personnelle et collective concentrée dans le respect du droit. Les difficultés entre les peuples devaient aussi avoir le respect d'un droit, et nous voyons ainsi s'établir et se développer en même temps avec la civilisation les règles écrites qui devaient atténuer ou éviter les difficultés entre les peuples, comme sujets au droit international.

Au milieu d'une guerre qui se développe et dont nous ne pouvons pas calculer la portée, il est intéressant de rappeler ce qui a été ce qui est le droit international quant à la guerre; au moins sommairement.

Respecte-t-on les lois internationales? Nous savons que dans le droit civil existent les moyens coercitifs pour les faire respecter et que la faiblesse du droit international a toujours été le manque de ces moyens puisque la discipline internationale n'a pas été à la hauteur de ceux qui composent les personnes internationales: les hommes justiciables du droit civil.

Quand même la civilisation ne pouvait pas permettre que la collectivité restât toujours au niveau de l'âge de la pierre ou des invasions barbares. Et on pourrait alors se demander combien de siècles faudrait-il attendre encore pour que le respect qui existe aujourd'hui à l'égard de la loi internationale en comparaison aux temps aussi reculés soit renforcé au point d'éviter toutes les guerres? Est-ce possible que la guerre soit un mal nécessaire?

Du point de vue académique, si l'on peut dire, il y a cependant des opinions en faveur de la guerre, comme il y en a heureusement qui lui sont opposées, et bien plus nombreuses. Le Maréchal de Moltke disait dans une lettre connue: „La guerre est une institution de Dieu un principe d'ordre dans le monde. Sans la guerre, le monde tomberait en pourriture et se perdrait dans le matérialisme”. C'est très curieux, et malgré que l'erreur soit une chose humaine et que la contradiction soit propre à l'homme, le même maréchal de Moltke disait en 1881 dans une autre lettre bien cataloguée: „Chaque guerre, même la plus victorieuse, est un malheur pour le pays, aucune indemnité territoriale ni pécuniaire ne peut compenser l'existence humaine et le deuil des familles”.

Il y a encore des noms comme celui de Lieber, auteur des instructions pour les Armées des Etats Unis qui considérait la guerre comme un élément de civilisation. Et encore Ortolan, qui disait qu'elle n'est pas toujours un mal, elle est — disait-il — un moyen de propagation d'idées généreuses et de progrès.

Je ne prétendrai pas contredire ces assertions au ces pensées mais, en essayant d'arriver à la hauteur de sem-

blables convictions j'oserai poser quelques questions, mais auparavant, il est intéressant de rappeler un petit paragraphe du traité de droit international de Fauchille, considéré comme un des plus complets, actuellement parce qu'il est à la page et traite la matière avec grande sérénité. Il dit, sur la légitimité de la guerre: L'usage de la force est légitime quand elle est employée à la défense de l'indépendance, de l'autonomie, de la sécurité, de l'honneur d'un Etat”. Je me permettrai de dire que dans des conditions pareilles, tout le monde est d'accord en principe et dans le fait, du point de vue moral phylosophique et social: La défense, la même défense contemplée dans le droit pénal pour les personnes naturelles. Mais, comment envisager le cas de celui qui comme personne de droit international donne origine à cette défense? Ce n'est pas l'agresseur... cet agresseur qu'on a tant essayé de définir avec une persévérance digne de notre civilisation actuelle?

La question serait alors: au nom de quoi peut-on, disons-le ouvertement — provoquer une guerre? — Les internationalistes classifient les guerres en: justes et injustes. Nous avons le cas entre tant d'autres, de la guerre de 1864 faite au Danemark sous prétexte des droits héréditaires du duc D'Augustembourg et les prétentions de la Confédération germanique. La cause réelle fut le désir l'agrandissement de la Prusse. La guerre de 1870 eut pour prétexte un affront au représentant de la France, bien préparé et bien étudié.

Peut la guerre à notre époque apporter de l'ordre quand il y a même au fond de l'Afrique et au coeur du Brésil autant de civilisation qu'à Berlin ou à Paris? Si les gens de ces contrées n'ont pas la culture des grandes métropoles, ce n'est que par manque de moyens. Il n'y a plus de canibales et même dans le pays le plus exotique nous voyons déjà des princes noirs de l'église de Rome et des hommes de couleur qui, grâce aux principes démocratiques occupent de hautes fonctions avec compétence et distinction.

Montesquieu dans „L'esprit des Lois” disait: La vie des Etats est comme celle des hommes: ceux-ci ont le droit de tuer dans le cas de la défense naturelle, ceux-là ont le droit de faire la guerre pour leur propre conservation.”

Et alors on revient toujours à se demander: et celui qui provoque cette défense légitime? Il y a une quantité de publicistes importants qui admettent en principe la légitimité de la guerre en elle-même „in se” comme moyen pour un Etat d'obtenir la réparation d'une injustice, d'une offense. Mais malheureusement, l'humanité est bien loin encore de pouvoir donner la juste valeur d'une injustice à réparer, tout en sachant le mal que la guerre apporte à l'homme, à la société qui inévitablement doit perdre la route du travail qui a toujours pour but l'ordre, le bien-être et l'ambiance du foyer qui sont les éléments essentiels du progrès.

DE LA VIE DU ROI CAROL I

S. A. R. PRINCE WILHELM DE WIED



Mes souvenirs de mon Oncle, le Roi Carol I-er de Roumanie datent de la plus tendre enfance, lorsqu'Il venait presque chaque année en Allemagne au château de Segenhaus avec ma Tante, la Reine Elisabeth, et y passait souvent plusieurs semaines chez Sa Belle-mère, ma grandmère, la Princesse-Mère de Wied. Mes parents habitaient l'été, dans les environs immédiats, au château de Mon Repos, et les relations entre les deux maisons étaient fort étroites. Le Roi était toujours habillé en civil; c'est ainsi que j'ai le souvenir de l'image d'un monsieur très calme et aimable, pourtant grave, qui quelquefois me châtouillait le menton avec son doigt et me regardait avec de bons yeux. Il formait un grand contraste avec ma Tante, qui, d'un tempérament expansif, nous serait dans Ses bras et attribuait à tous les enfants d'innombrables diminutifs de carresse. Je revois encore le Roi devant moi, en train de jouer au billard avec mon père tout en fumant des cigares, ce qui me paraissait insolite, car d'habitude mon père fumait seulement des cigarettes.

De l'Oncle et de la Tante, ainsi que des dames et messieurs de Leur suite, nous entendions beaucoup de choses sur le pays et les habitants de la Roumanie qui nous semblait être un pays de légendes, avec ses champs immenses, ses grandes chaleurs pendant l'été et son hiver rigoureux. J'étais particulièrement impressionné par une gravure qui était accrochée à Segenhaus et qui représentait l'entrée du Prince Carol en Roumanie, voyageant dans une vaste dili-

gence, tirée par huit chevaux conduits par des postillons en costumes roumains.

Cé n'est qu'en 1906 que je suis venu pour la première fois en Roumanie pour représenter la Maison de Wied au quarantième anniversaire du règne du Roi Carol I-er, jubilé qui fut fêté le 10 mai. J'y vis le Roi dans l'uniforme qu'il portait d'habitude dans Son pays, même à la chasse. Malheureusement à cette époque l'Oncle était déjà souffrant et ne pouvait assister à cheval à la parade sur le boulevard devant l'Université. Il me confia donc Son cheval et je chevauchai pendant la revue à côté du carrosse des Souverains, et pendant le défilé je restai à cheval près de la tribune. Le Roi resta debout devant la tribune avec l'actuel Roi Carol II en uniforme d'élève du lycée militaire. Pendant les jours précédents et suivants avaient eu lieu des réceptions dans la salle du trône, et nous admirions la manière dont l'Oncle répondait aux hommages de chaque délégation par une belle allocution.

Depuis lors je suis venu plus souvent en Roumanie, habituellement l'automne à Sinaia, où nous habitons au château de Peles. Tandis qu'à Bucarest on mangeait en famille, dans la petite salle à manger près du cabinet de travail du Roi, nous prenions nos repas au château de Peles en compagnie de la suite et fréquemment de nombreuses personnalités invitées. A midi on retenait presque toujours des ministres ou d'autres dignitaires qui avaient été reçus en audience par le Roi. C'était le seul cas où il fallait

quelquefois attendre le Roi, parce qu'il y avait d'importantes affaires d'Etat à débattre et qui pouvaient le retarder de plus d'une heure. Par ailleurs l'Oncle était d'une ponctualité énorme et attendait montre en main, lorsqu'une minute avait passé après l'heure fixée. Il raconta souvent la peine qu'Il avait eue, au début de Son règne, pour habituer ses invités à la ponctualité, car ceux-ci vinrent souvent avec un retard d'une demi-heure, et même d'une heure. Comme tous les avertissements ne produisirent aucun effet, il donna des ordres qu'à l'heure fixée les portes du Palais soient fermées, et les invités retardataires devaient s'en retourner chez eux. Ce moyen atteignit son but, et désormais les invités arrivaient avant l'heure.

J'ai eu souvent l'occasion d'accompagner le Roi dans Ses promenades aux environs du château de Peles. Il narra alors comment il avait bâti le château, et comment il l'avait fait agrandir, au fur et à mesure qu'il avait des disponibilités d'argent. Il était surtout fier des nombreuses terrasses avec leurs parterres de fleurs. Bien de fois il parla des mois d'été passés auparavant au Monastère de Sinaia, d'où Il a cherché l'emplacement pour ériger le Château et où Il a tracé les plans. Il aimait beaucoup le Monastère, par la cour duquel passait la principale voie d'accès au Château. Avec Ses vues larges en matière religieuse, il ne fut pas peu surpris, lorsque l'Archiduc-héritier François Ferdinand d'Autriche, qui venait avec sa femme en visite au Château de Peles, Le pria de ne plus le faire conduire de voiture par la cour du Monastère, étant donné que ses sentiments catholiques lui interdisaient de traverser un monastère orthodoxe.

Le Roi, en fondateur de la Roumanie moderne, se montra heureux de tout ce qui avait été créé pendant Son long règne.

Lorsque nous faisons seuls une excursion plus grande, il nous fallait raconter en détail, le chemin que nous avions pris, ce que nous avions vu, si nous avions observé ceci ou cela, car l'Oncle connaissait tout minutieusement et s'en rappelait. Le Roi s'intéressait toujours au temps qu'il faisait dans les autres pays. Quand nous arrivâmes dans le pays où quand nous reçûmes des nouvelles de l'étranger, il voulait toujours savoir le temps qu'il y faisait. De son propre pays il recevait tous les jours le bulletin météorologique, étant donné que dans ce pays agricole il était fort important s'il y avait soleil ou de la pluie au moment opportun.

En 1913 je suis venu deux fois en Roumanie. Il était alors question d'un Etat nouvellement créé, l'Albanie, pour lequel on cherchait un souverain. Sollicité d'accepter la couronne d'Albanie, je m'adressai à l'Oncle pour Lui demander conseil. Le Roi avait une grande influence sur la politique balkanique, et son opinion était très appréciée en Occident. Il s'intéressa beaucoup à l'Albanie, étudia la question à fond, et fut d'avis que ce pays ne pouvait pas vivre indépendant, si ses frontières n'étaient pas modifiées à l'égard de certains de ses voisins. N'importe comment, la tentative de prendre possession de ce trône en vaudrait la peine.

Lorsqu'en automne 1913 je fis mes adieux à mon Oncle, Il me décerna la Grand' Croix de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie, avec laquelle je pouvais faire mon entrée en Albanie.

Ce fut la dernière fois que je L'aie vu et que j'aie parlé avec cette personnalité remarquable qui était la personnification du sens du devoir. L'année suivante la mort délivra le Grand Roi des horreurs de la guerre mondiale qu'Il avait prévue.

LE GÉNÉRAL DELHOMME

par M. HENRY G. ROY

Tout Bucarest a vu le général *Delhomme*, mais peu de gens peuvent affirmer qu'ils le connaissent.

En effet, le jeune général est fin diplomate. Toujours aimable et un peu souriant, — juste ce qu'il faut, — on lui prêterait volontiers le don d'ubiquité, car il est partout, reçoit tout le monde, répond à toutes les questions, — bien entendu, très peu de chose, sans avoir l'air de se presser, — travaille sans arrêt, s'intéresse à tout, sait tout ce qui s'est passé, tout ce qui se passe et tout ce qui se passera mais jamais il ne parle de lui-même. Cette modestie cache non seulement une carrière militaire des plus brillantes, mais cèle une érudition rare.

Dès 1902, frémissant d'impatience de revêtir l'uniforme et les gants blancs de la pépinière de héros, est admis à l'École de Saint-Cyr avec le numéro 4, d'où il sort sous-lieutenant le 1-er octobre 1904 et est affecté au 6-ème bataillon Alpains. Avoir 20 ans, être officier de chasseur alpins, un des plus beaux corps de France, avoir à sa portée la société élégante de Nice, tout cela ne contenté pas l'impétuosité de celui qu'on voit aujourd'hui toujours calme, posé le prototype de l'homme raisonnable.

Sur sa demande il passe au 2-ème tirailleurs en 1911, il prend part aux opérations dans les confins algéro-marocains et notamment à l'affaire des Béni-riis. Il est ensuite affecté au service de renseignements du Maroc Occidental.

Il est promu au grade de capitaine le 23 décembre 1913.

Trois mois avant la déclaration de la guerre mondiale il est affecté de nouveau aux chasseurs à pied, cette fois-ci au 10ème bataillon, ce qui lui permet de prendre part dès le début à la grande épopée, comme commandant d'une compagnie du 50ème bataillon de chasseurs. Cela lui permet aussi d'être parmi les premiers grands blessés et d'être un des premiers cités à l'ordre de l'armée.

C'est un des premiers blessés qui regagne le front. En effet, dès novembre 1914, il commande, dans la région d'Ypres, par intérim le 10ème bataillon de Chasseurs à pied, puis une compagnie de ce bataillon, à la tête de laquelle il est cité deux fois, et blessé à trois reprises pendant la journée du 3 mars 1915 à Notre-Dame-de-Lorette.

Ce fait d'arme lui vaut le 25 mars 1915 la Légion d'honneur avec la citation suivante:

„Au moment de l'irruption de l'ennemi dans son secteur, a fait preuve de courage et de sang-froid. Blessé, n'a quitté son commandement qu'après avoir reçu trois blessures.”

C'est alors qu'il est rappelé d'office au Maroc, sur la demande du général Lyautey, pour servir comme chef du bureau de renseignements à Agadir. C'est là qu'il rend un service immense, en mettant obstacle aux

entreprises du prétendant El-Hiba et à la mission allemande, débarqué dans le Sud-marocain par un sous-marin et obligée de s'en retourner bredouille.

Après avoir pris part aux opérations de la colonne du Sous (1917), il est choisi comme adjoint pour le service des renseignements en colonne, par le général Poeymirau qu'il seconde pendant ses opérations dans le Moyen-Atlas et au Tafilalet. Chargé par le commissaire résident général d'une mission personnelle en pays Zaïan



LE GÉNÉRAL DELHOMME

(décembre 1917, janvier 1918) il conclut avec les fils de Moha ou Hammon les accords sur leur soumission.

Mais la nouvelle arme, l'aviation, le tente et il dirige une série d'opérations aériennes.

Sur ces entrefaits la guerre tire vers sa fin. L'Etat-major de l'armée française d'Orient réclame la collaboration de cet officier qui a fait merveille dans tous les domaines. Cependant il n'est désigné qu'au moment de la dissolution de cette armée et passe à l'E. M. (2ème bureau) de la mission militaire française en Pologne (mars 1919), où il est, à plusieurs reprises, chargé de missions dans les Etats voisins de la Pologne: Tchecoslovaquie, Lithuanie, Lettonie.

Appelé au Levant en 1920, à la demande du général haut-commissaire en Syrie, il remplit à Damas les fonctions de chef de bureau politique de la missions française, puis de chef de cabinet du délégué du haut-commissaire.

Rentré en France en juin 1922, il est envoyé à Essen en mission temporaire, pendant l'occupation de la Ruhr. Il y collabore à la création du secrétariat des affaires techniques économiques et administratives, chargé de coordonner les travaux des missions civiles qui organisent les services d'exploitation de la Ruhr, sous la direction du général Georges.

Affecté au 23 R. T. A. en janvier 1925, il est désigné comme attaché militaire au Portugal, où il remplit aussi les fonctions

d'attaché de l'air. Dans ces fonctions comme partout ailleurs dans d'autres, le brillant officier montre des qualités exceptionnelles de travailleur infatigable d'une facilité d'assimilation presque invraisemblable. Tout le désigne ainsi définitivement aux plus hautes destinées.

Rentré en France à Noël 1925 et affecté au 27-ème R. T. S. il suit les cours de l'école de montagne en 1930, passe le 25 mars 1931 au 27-ème R. T. T. comme lieutenant-colonel, suit en 1933-1934, les cours du centre des hautes études militaires (qu'on appelle familièrement école des maréchaux), assume par intérim le commandement du 6-ème R. T. T. et y est maintenu comme colonel le 25 mars 1934.

En octobre 1936, à l'achèvement de son temps de commandement d'un régiment, il est rappelé comme Adjoint auprès du Général commandant la région fortifiée la Lauter et le groupe de subdivision de Saverne, activité qui pour l'heure actuelle a une signification dont tout commentaire paraît superflu.

Compte tenu de la rare diversité de son savoir et de ses aptitudes, il est désigné comme auditeur au Collège des Hautes Etudes de la Défense Nationale, en novembre 1937.

C'est donc pourvu d'un bagage intellectuel formidable que la Capitale de la Roumanie voit venir en octobre 1938 un attaché militaire fort modeste qui est nommé le 10 septembre 1939 général de brigade.

Rarement promotion dans le corps diplomatique a été aussi unanimement bien accueilli, car qui a connu cet officier a vu en lui l'homme, et qui a vu l'homme a vu le soldat. Il n'y pas de joie sans mélange et notre contentement subit l'ombre d'une menace précise que nous espérons pourtant encore lointaine.

Le général Delhomme a demandé un commandement sur le front. C'est un homme qui sait obtenir ce qu'il veut, il l'aura et il nous quittera!

Le Je sais tout
de BUCAREST
Directeur: *Emmanuel Minculescu*

Revue bi-mensuelle

REDACTION ET ADMINISTRATION:
Bucarest, Calea Plevnei, 31

ABONNEMENTS:

1 AN 1000 LEI
6 MOIS 500 LEI
ETRANGER 2000 LEI

APERÇUS SUR LE RÔLE DE LA HAUTE COUR DE CASSATION ET DE JUSTICE DE ROUMANIE

CONSTANTIN VIFOREANO

Procureur général à la Cour de Cassation

L'ancien droit roumain ne connaissait pas l'institution d'un tribunal de Cassation dans l'acception des lois modernes.

Il y avait dans chaque Principauté Roumaine (La Valachie et la Moldavie) une haute instance présidée par le Hospodar (Prince Régnant) intitulée „Divanul Domnesc” (Conseil Princier) qui connaissait en dernier lieu du fond même de l'affaire, mais dont les décisions n'avaient pas d'autorité que sous le règne du Hospodar qui y avait présidé.

L'autorité de la chose jugée n'était pas connue dans notre ancien droit et les procès solutionnés sous tel Prince pouvaient être repris et solutionnés dans un sens contraire sous le Prince suivant.

L'oeuvre de modernisation commence au XX-me siècle sous les Règlements Organiques octroyés en 1832.

Ces statuts créèrent les tribunaux d'arrondissement, les tribunaux de commerce, les tribunaux criminels, les cours d'appel (divanele apelative) et au sommet de l'organisation judiciaire, la Cour de Justice Princière (Divanul Domnesc), qui en réalité n'était pas une instance de cassation, mais une troisième instance de fond, présidée par le Prince Régnant. Ces règlements établirent l'inamovibilité des juges après un essai de fonctionnement de trois ans et proclamèrent le principe de l'autorité de la chose jugée, en mettant fin à la reprise indéfinie du même procès.

L'idée d'une Cour de Cassation dans l'acception moderne, c'est à dire d'une instance de droit, ne prit corps que dans la Convention de Paris de 1858, par laquelle les grandes Puissances octroyèrent une Charte Constitutionnelle commune aux deux Principautés Roumaines.

Les articles 39, 40, 41 de la Convention déterminaient sommairement les attributions de la Cour de Cassation, qu'une loi nationale devait développer ensuite, et, en plus, attribuèrent à cette Cour les fonctions d'une Haute Cour de Justice, qui lui donnaient le droit des juridictions sur les Ministres.

La loi roumaine de 1861 sur la Cour de Cassation développa ces dispositions, elle subit ensuite plusieurs modifications de détails, dont la dernière date de 1937.

L'année 1858 devrait être inscrite en lettres d'or dans notre histoire nationale. Sous les auspices de Napoléon III, protecteur de notre pays, la Convention, quoique n'admettant pas formellement l'Union des deux Principautés sous un même Prince, admit toutefois certaines institutions communes, parmi lesquelles la Cour de Cassation, à laquelle la Convention désigna comme résidence la ville de Focsani, ville située sur la frontière commune, formée par la rivière de Milcov.

L'institution de ce Tribunal Suprême, un seul pour les deux Principautés, a été considéré comme un acte d'extrême importance par nos hommes politiques du temps.

Napoléon III, lui même, s'intéressait à l'établissement de ce Haut Tribunal, qu'il considérait comme un premier pas vers l'Union et faisait des pressions, pour sa réalisation rapide, par son ambassadeur de Constantinople, le Comte Walewski.

La loi roumaine sur la Cour de Cassation de 1861 fut contre-signée par les Présidents de Conseil des deux Principautés, mais le Prince Régnant Couza ne fit les nominations à la Cour qu'en février 1862, après avoir réalisé l'Union complète et définitive (24 janvier 1861). Ce fut le désir du Prince, que la Cour de Cassation puisse fonctionner dans un Etat unitaire.

On peut donc dire, sans crainte d'erreur, que la Convention de Paris, en octroyant aux Principautés une seule Cour de Cassation, grâce à la Haute protection de Napoléon III, nous a assuré non seulement l'unité de la jurisprudence, mais aussi elle nous a facilité l'Union politique des Principautés, acte national qui fut la pierre de fondation de la Grande Roumanie actuelle.

Moment historique sans précédent, où Thémis, de son épée pacifique, ouvrit à Mars le chemin d'une destinée nationale!

Aussitôt après l'Union, la Roumanie reconnaissante adopta le système d'organisation judiciaire français (lois de 1864, 1865, 1890 et suivantes) abrogeant les Règlements Organiques de 1832. Allant plus loin, la Roumanie adopta aussi les codes judiciaires français.

Le Décret de Couza du 27 décembre 1854 introduisit la robe judiciaire française pour les magistrats et, depuis lors, l'aspect de nos instances judiciaires, la solennité et la discipline de leurs audiences ne sont pas différents de celles de France. Une audience de la Haute Cour de Cassation, toutes chambres réunies, en robe rouge et flots de dentelles, donne l'impression exacte d'une séance solennelle de la Cour de Cassation Française.

Le droit de juridiction que la Constitution de 1866 et suiv. accorda à notre Cour de Cassation sur les Ministres, sur ses propres membres et sur les hauts dignitaires religieux et laïques lui conféra le titre de Haute Cour de Justice. Sa titulature complète est la Haute Cour de Cassation et de Justice.

Sous l'empire de sa loi d'organisation, modifiée en 1925, en 1932 et 1937, la Haute Cour se compose de 55 membres répartie en trois chambres. Chaque chambre est régie par un Président et le tout est mis sous la haute direction du Premier Président, qui a le droit de présider n'importe quelle chambre, mais qui est obligé de présider les complètes de divergence de chaque chambre ainsi que les séances solennelles, toutes chambres réunies. C'est le premier magistrat du pays, chef de la magistrature assise.

Le Parquet Général de la Haute Cour est formé par 9 Procureurs de chambre sous la direction d'un Procureur Général, qui est le second magistrat du pays et chef hiérarchique des Parquets du Royaume.

Le Procureur Général est obligé de requérir en personne, sauf empêchement, devant les chambres ordinaires dans les affaires mises en divergence et aussi devant les chambres réunies. Il a le droit exclusif de se pourvoir dans l'intérêt de la loi contre les arrêts de toutes les instances, pour sauvegarder la bonne interprétation et application de la loi. Ce recours tout doctrinaire n'a aucun effet contre les parties en litige, mais l'arrêt qu'il provoque formera jurisprudence pour l'avenir.

Au total le nombre des membres de la Haute Cour et son Parquet est de 65.

Les conseillers et procureurs de la Haute Cour de Cassation sont inamovibles. Leur inamovibilité est garantie par la Constitution, comme celle de tous les magistrats assis, donc une loi ordinaire ne pourrait y porter atteinte.

La nouvelle Constitution octroyée par Sa Majesté le Roi Charles II en février 1938, maintient pour la Cour de Cassation la compétence qui lui était reconnue par la Constitution de 1923.

Par conséquent la nouvelle Constitution a confié à la Cour de Cassation le contrôle des décisions de la Cour de Cassation

militaire, dans le cas où les civils ont été jugés sans compétence par les instances militaires, à la requête du Ministre de la Justice.

Si nous ajoutons à ces attributions le droit de cette Cour, constituée en Haute Cour de Justice, de juger les Ministres lorsqu'elle est investie, à cette fin, par le Roi, ou par l'un des corps législatifs avec une majorité de 2-3 des membres présents, ainsi que le droit de juger les accusations portées contre le Patriarche, les Métropolitains, les Evêques et les hauts dignitaires laïques nous voyons que cette Haute Instance mérite bien son qualificatif de Suprême Cour du Royaume.

Selon l'art. 75 de la Constitution de 1938, la Cour de Cassation, toutes chambres réunies, a seule le droit de juger la constitutionnalité des lois et de déclarer inapplicable celles qui y sont contraires. Ce jugement n'a d'effet que sur le cas jugé.

Pour comprendre le sens et la portée de cet article, il faut remarquer que la Constitution Roumaine de 1938, comme celle de 1923 qu'elle a modifiée, est une Constitution de type rigide, c'est-à-dire qu'une fois votée elle ne peut plus être modifiée par les législateurs ordinaires.

L'idée du contrôle de la constitutionnalité des lois qui fut introduite pour la première fois dans la Constitution de 1923 est l'oeuvre du préteur roumain.

Je dois cependant reconnaître que, si le contrôle constitutionnel est absolument nécessaire dans les Constitutions de type rigide, le contrôle préventif est préférable au contrôle répressif. Déclarer inapplicable une loi votée par le Parlement et sanctionnée par le Chef de l'Etat, c'est lui ravir sa stabilité et sa dignité. *Mieux vaut prévenir que guérir.*

Dans mon discours d'ouverture d'année judiciaire du 8 janvier 1935 j'ai développé devant la Suprême Cour en séance solennelle un système de contrôle préventif qui serait exercé par notre Conseil Législatif en première instance et par la Haute Cour seconde instance, sur l'appel éventuel du Gouvernement ou du Procureur Général de la Haute Cour.

Nous touchons maintenant au dernier chapitre qui est relatif au fonctionnement de la Cour de Cassation Roumaine comme Haute Cour de Justice, ayant juridiction pénale sur les Ministres et autres Hauts dignitaires.

Occupons-nous d'abord des Ministres; à tout seigneur tout honneur.

L'article 70 de la Constitution de 1938 reproduisant et développant les dispositions de l'art 15 et 38 de la Convention de Paris, de l'art 101 de la Constitution de 1866 et 98 de la Constitution de 1923 porte que chaque Assemblée, ainsi que le Roi, ont le droit de demander la poursuite des Ministres et de les envoyer devant la Haute Cour de Cassation et de Justice qui, seule a le droit de les juger, toutes chambres réunies, sauf ce qu'on édictera par les lois sur l'exercice de l'action civile de la partie lésée et sauf les délits commis par les Ministres en dehors de l'exercice de leurs fonctions.

La Haute Cour de Cassation et de Justice de Roumanie n'a eu, depuis son existence, que trois procès ministériels à juger.

La première fois, en 1862, sous le régime de la Convention de Paris, tout un Ministre prit place sur le banc des accusés, le premier Ministre Manolache Kostache Epureanu, en tête.

Les 11 chefs d'accusation portaient sur diverses violations de lois et sur le discrè-

dit des finances de l'Etat qui ne pouvaient plus honorer, aux dires de l'accusation, ses engagements. La Haute Cour ne retint aucun chef d'accusation et, faute de preuves, acquitta les accusés, d'accord avec les réquisitions prises par le Procureur Général Charles N. Ghika.

Le second procès de responsabilité ministérielle fut jugé en 1888 et cette fois le Ministre accusé, le Général Angelesco fut condamné à trois mois de prison, à l'amende et des restitutions civiles, pour avoir violé la loi sur la comptabilité publique et commis un délit de droit commun dans l'exercice des fonctions ministérielles.

Le troisième procès ministériel eut lieu au mois de février 1936. Le Ministre de la Défense Nationale, le Général Cihoski fut renvoyé devant la Cour Suprême par la Chambre des Députés, pour violation des lois militaires et de la loi sur la comptabilité publique, à l'occasion du contrat Skoda pour l'armement.

La Haute Cour de Justice, d'accord avec

mes conclusions, rejeta ces accusations et prononça l'acquiescement du Ministre.

Les procès contre les Hauts Dignitaires, sont tout aussi rares, heureusement, que les procès de responsabilité ministérielle.

Enfin la nouvelle Constitution de février 1938, par l'art. 50 donne à la Cour de Cassation le droit exclusif de valider les opérations électorales pour les Assemblées Législatives, en rompant avec l'ancien système constitutionnel qui conférait la validation des élections aux Assemblées elles-mêmes.

La nouvelle Constitution marque ici un très grand progrès, car cette opération délicate ne saurait être confiée qu'à un organisme objectif, impartial et d'une grande autorité morale.

De cet exposé sur le rôle de la Haute Cour de Cassation et de Justice Roumaine dans le mécanisme constitutionnel de l'Etat, il ressort l'immense confiance, que les Constituants Roumains lui ont toujours accordée.

Que cela vienne de la conjoncture internationale qui en 1858 a présidé à sa création, ou ce que j'aime mieux croire, du fait qu'elle a été le précurseur et l'annonciateur de notre Union Nationale qui nous a conduits à notre Grande Roumanie actuelle, que cela vienne de l'érudition, de l'objectivité de ses jugements et de la probité de ses membres, le prestige de la Cour de Cassation de Roumanie est basé sur l'estime et la confiance de tout le pays.

La Haute Cour de Cassation et de Justice Roumaine remercie très respectueusement Sa Majesté le Roi Charles II pour lui avoir conservé par sa Constitution de février 1938, toutes ces hautes attributions, qu'elle avait héritées de la Convention de Paris de 1858 et de la tradition judiciaire roumaine et pour avoir encore augmenté sa compétence et Lui donne l'assurance qu'elle ne faillira jamais dans l'avenir, comme elle n'a jamais failli dans le passé, à Son Auguste confiance.

Un quart d'heure avec Paul Valéry

CHOPPIN DE JANVRY
Attaché de presse à l'Ambassade
de France

Il n'est pas de vie plus fidèle que celle de Paul Ambroise Valéry: tel il était, tel il demeure, sans cesse progressant, mais sans rompre jamais sa ligne, sans se dédire, sans s'incliner; c'est en avant toujours qu'il s'en-traîne.

Il naquit à Sète le 30 Octobre 1871, mais sa jeunesse se passa surtout à Montpellier et c'est à la faculté de cette ville qu'il fit ses études de droit, non sans l'amer regret d'avoir dû renoncer à l'Ecole Navale. „Pourquoi je ne suis pas entré dans la marine? écrit-il. C'est à cause de l'absolue incompréhension des sciences mathématiques. Je n'y entendais absolument goutte. C'était pour moi chose plus étrangère, plus impénétrable, plus désespérante que quoi que ce fût au monde. Personne n'a jamais moins compris l'existence et presque la possibilité de mathématiques même les plus simples que je ne faisais en ce temps-là.

Il avait alors pour devise „Ars non stagnant” mais répugnait à tout changement, qui ne serait pas un progrès. Son intelligence lucide ne se découvrait pas de plus grand ennemi que le vague. Non plus qu'il n'admettait que l'âme pût exister sans le corps, le sentiment n'avait accès dans son Cosmos qu'il n'y revêtît forme; rien n'y entraînait qui ne se laissât mesurer.

En Mai 1890, alors qu'un engagement conditionnel lui avait fait endosser le costume militaire, il fit rencontre de Pierre Louys à l'occasion des fêtes du six-centième anniversaire de la fondation de l'Université de Montpellier.

L'année suivante, Pierre Louys fonda „La Conque”, mince revue uniquement consacrée à la poésie dont chacun des numéros s'ouvrait par un poème inédit d'un des principaux poètes de l'époque: Leconte de Lisle, Hérédia, Verlaine, Mallarmé, Henri de Régnier, Moréas, etc.

Parmi les collaborateurs réguliers, André Gide, Léon Blum, Henri Bérenger, Marcel Drouin. C'est dans cette publication que parurent plusieurs des premières pièces de Valéry, reprises, plus ou moins modifiées, dans l'„Album de Vers Anciens”.

Il s'était adapté enfin aux sciences précises et puisait dans la rigueur des mathématiques un parfait contentement d'esprit. Mais cette rigueur, précisément, il prétendait l'appliquer à la poésie. Conscience et lucidité lui paraissaient les vertus cardinales de l'artiste. La métrique est une algèbre, écrivait-il à Gide, c'est à dire la science des variations d'un rythme fixe selon certaines

valeurs données aux signes qui la composent. Le vers est l'équation qui est disposée lorsque sa solution est une égalité, c'est à dire une symétrie”.

Naturellement, si la poésie qu'il souhaitait comportait la sensibilité la plus exquise, et était exclue la sentimentalité, conseillère des plus mauvais vers. „L'enthousiasme n'est pas un état d'âme d'écrivain. La sentimentalité et la pornographie sont soeurs jumelles: je les déteste” notait-il à la même époque.

Ses grands maîtres d'alors sont Léonard de Vinci, Wagner et surtout et toujours Poe, le seul écrivain sans péché, celui qui ne s'est jamais trompé”. En eux, comme il le dit en 1894 dans son „Introduction à la Méthode de Léonard de Vinci”, il admire avant tout la méthode, la façon de considérer l'oeuvre d'art comme un moyen en vue d'un effet déterminé. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas tant l'oeuvre que la recette. Il n'a d'estime que pour les oeuvres qu'on peut refaire. „Par contre, il tient en grand mépris l'effort flottant de la littérature, tout ce qui trompe, charme, berce, endort, tout ce qui peut s'allonger sans surprises”. Il vouait une haine tenace à Flaubert, non tant sans doute à cause de sa Salambô que pour avoir dit: „J'appelle Beau ce qui m'exalte vaguement”. Par contre, il prisait la lucidité de Stendhal, son trait net, son ennui pour tout ce dont il ne faisait pas son plaisir, et ce souci constant de n'être point dupe, de ne pas s'en laisser accroire.

Revenu à Montpellier, il y écrit, pendant l'été de 1895, dans la chambre même (détail piquant) où naquit Auguste Comte, „La soirée avec M. Teste”. C'est la méditation d'un écrivain sur son art, mais pour s'en écarter.

Et, de fait, dès son retour à Paris, dans une petite chambre d'hôtel, Valéry passe maintenant ses heures devant un grand tableau noir, y cherchant, y trouvant la solution d'ardus problèmes.

Il couvrait de dessins, de formules et d'équations, à la manière du Vinci, d'épais cahiers, où l'on voyait autant de chiffres et de signes algébriques que de mots. Ses premiers collaborateurs de la Conque se désolaient de le voir abandonner la poésie et s'engager dans une voie qui leur semblait ne mener qu'à des spéculations impuissantes. Mais c'était pourtant la puissance que recherchait précisément Valéry. Rien ne lui paraissait moins tentant que le succès qu'il

eût facilement obtenu par une production abondante. Son apparent renoncement cachait une ambition plus haute.

Il avait vu sans jalousie parvenir à la notoriété ses premiers camarades; il acceptait d'être jugé stérile, et de ne plus montrer la ressource de son esprit que dans une conversation éblouissante. Il n'est pas d'exemple plus déconcertant de patience, de dédain et de foi.

Quiconque, au sortir de la guerre, eût voulu faire le recensement des ressources intellectuelles de la France, n'eût certes pas songé à nommer seulement Valéry.

A peine avait-on gardé souvenir des poèmes de sa jeunesse. Quelques uns connaissaient ce rêveur, ce songecreux, mais n'attendant de lui plus aucune oeuvre, déploraient le si vain emploi de si beaux dons.

Puis, soudain, ce fut l'extraordinaire épanouissement que l'on sait: en 1917, la Jeune Parque, qui devait primitivement s'appeler Psyché, dédiée à André Gide. Après 25 années de silence, occupées à s'armer, il est en pleine possession de lui-même et de sa méthode et publie coup sur coup les poèmes assurément les plus splendides dont puisse se glorifier notre époque: Le Cimetière Marin, les Odes, le Serpent; et maintes pages de la prose la plus riche, la plus vertueuse et la plus sonore que nous ayons pu lire depuis longtemps.

Telle fut jusqu'ici la carrière si prestigieuse, si pleine déjà et pourtant si discrète, si avare même en quleque sorte, de cet écrivain qu'admire avec nous la Société littéraire des Nations: Oxford, Cambridge, Bologne, Heidelberg, la Haye, Salamanque, Bruxelles.

Depuis déjà plusieurs années, on ne feuillette pas les revues de langue étrangère sans y rencontrer le nom de Paul Valéry. Qui ne sait, du reste, que pour certaines plaquettes de lui introuvables chez nous il faut recourir à des traductions anglaises ou allemandes? Quelle joie pour nous et quelle fierté de voir la France représentée au delà de nos frontières par des écrivains, non pas seulement d'un mérite aussi transparent, mais d'une aussi rare noblesse. Ils ne seront jamais de ceux qui nous font rougir pour notre pays quand nous passons, dans les rues de Londres ou de Bucarest, devant les étalages des libraires. Talent ou génie? Eh! c'est déjà très bien qu'à leur sujet la question se pose! Nous répondrons dans quelques deux cents ans.

LE PACTE DE NON AGRESSION ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE SOVIÉTIQUE

En juillet 1914 une compagnie de marins russe rendit les honneurs sur la rade de Kronstadt. Au bout de la haie qu'ils formèrent attendirent les personnalités les plus brillantes de la Russie Tzariste. Sur le croiseur français qui venait de jeter l'ancre et à bord duquel se trouvait le président de la République, flottait le drapeau tricolore et au moment où la musique militaire entonna la *Marseillaise*, le Tsar, en uniforme d'amiral de la marine impériale, prit la position du „garde à vous” aux sons de l'hymne de la grande révolution.

Cette évocation est de grande actualité aujourd'hui, lorsque nous voyons dans les journaux une autre image qui montre le ministre des Affaires Etrangères de M. Adolf Hitler en conversation amicale avec Staline. Les deux cas prouvent que les réalités politiques peuvent faire disparaître les différences d'idéologies les plus opposées. Incontestablement l'entente germano-russe représente un des plus curieux événements dans l'histoire diplomatique.

Bien qu'on ait du mal à comprendre quelle communauté idéologique puisse exister entre les démocraties impérialistes-capitalistes et l'Union Soviétique, cela ne signifie pas que de l'autre côté de la barricade, c'est-à-dire entre les signataires de cette convention sensationnelle, les différences idéologiques aient disparu. Il faut cependant nous rendre compte que, depuis deux ans, la Russie de Staline a pris une direction tout autre.

Ce changement de la politique intérieure ne fut presque pas aperçu du dehors conservant les formes et les conceptions soviétiques, devenues déjà traditionnelles mais, devant un observateur plus attentif on n'a pu cacher que dans cet immense pays se passait quelque chose. Il y avait de nombreux signes qui nous faisaient soupçonner que l'U.R.S.S. se trouvait dans un procès de transformation sinon précisément envers un Etat national et nationaliste, tout au moins en un état de nationalités. La conception de la révolution prolétaire mondiale perdait toute force d'attraction et l'aventure espagnole n'était pas du tout faite pour l'entourer d'une nouvelle gloriole. Par contre, la Russie soviétique commença de plus en plus, à jouer le rôle de grande puissance parmi les autres Etats. L'époque Litvinoff à certes contribué considérablement à la formation de cette attitude. En général, on pourrait dire que les liens historiques ont eu une influence bien plus grande sur l'évolution des événements qu'on ne leur attribue dans la politique quotidienne.

Du temps de Frédéric le Grand et de Pierre II, ont existé entre la Russie et la Prusse des attaches fort étroites, interrompues seulement de temps en temps par de petits épisodes. Cette politique s'est maintenue à peu près pendant toute la durée du XIX-e siècle, allant du rôle de protecteur d'Alexandre I-er pendant l'époque la plus dure avec la Prusse, passant par des relations très amicales entre l'Allemagne de Bismark et le Tsar Nicolas I-er jusqu'à la neutralité bienveillante d'Alexandre II, dans la guerre franco-allemande. L'éloignement s'est produit seulement sous Alexandre III quand le successeur du chancelier de fer, Caprioi, conseillé par le malheureux Holstein, commit la faute énorme de rompre les relations amicales avec la Russie. Constatant que les années de l'alliance entre l'Allemagne et la Russie ont été les plus florissantes pour les deux pays, M. von Ribbentrop ne fait qu'exprimer un principe politique qui s'est maintenu même pendant les tristes jours de la guerre et aussi après la guerre, on re-

trouve l'esprit dans la convention de 1926 et arrive aujourd'hui au point culminant, dans la conclusion du pacte de non-agression et de consultation.

Vue ainsi, la situation n'a rien d'extraordinaire. Il faut percer la voile des phrases habituelles pour pouvoir comprendre la logique des réalités. L'histoire n'est autre chose que le reflet des réalités qui ressortent des espaces définis par nature. Les espaces vitaux de ces deux Etats si puissants ne s'opposent pas, au contraire, se complètent, s'attirent. D'un côté un pays industriel, avec une technique très développée, prêt à mettre à disposition ses produits et ses spécialistes et d'un autre côté un terri-

toire immense, riche en matières premières, dont l'exploitation est encore à sa période de début.

Dés points de désaccord purement politiques, comme par exemple l'existence de minorités nationales, ne gênent nullement de sorte qu'on ne peut même pas parler d'incidents de frontière. Par contre, on trouve tous les éléments pour une économie complémentaire entre les deux pays. Le fer de l'Oural et du bassin du Donez, le coton du Turkestan, le bois et les minerais les plus divers et les céréales de l'immense Russie, forment pour l'économie du Reich le plus idéal espace complémentaire.

Von ERKE

LA PART DE L'ANGLETERRE DANS L'EFFORT COMMUN

ANDRÉ MAUROIS
de l'Académie française



S. M. LE ROI GEORGE VI

Contre le pilonnage de la propagande, il n'est pas d'abri plus sûr que celui des faits précis, abri blindé de chiffres.

Et d'abord ceux de la dernière guerre. Entre 1914 et 1918, combien d'hommes se sont-ils enrôlés dans les trois armées britanniques de terre, de mer et de l'air? Huil millions cinq cent mille. Combien d'entre eux ont-ils servi dans l'armée de terre? Quatre millions neuf cent trente six mille venus d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles, plus neuf cent soixante-dix-huit mille venus des quatre grands Dominions. Combien restait-il de soldats anglais en France, au moment de l'Armistice? A peu près deux millions. Combien de morts avait eu l'armée anglaise? Un million quatre-vingt-neuf mille. Quelle était la production des avions anglais en 1918? Trois mille cinq cents par mois. Quelle était la situation maritime! Aucun navire ennemi n'osait ni ne pouvait prendre la mer.

Voilà pour le passé. L'Angleterre de 1939 est-elle indigne de celle de 1914? Elle entre en guerre plus forte qu'elle ne l'était la dernière fois. Il est difficile, pour des raisons évidentes, d'indiquer ses effectifs

exacts à ce jour, mais il est permis de citer les chiffres qui étaient vrais il y a quelques mois et qui sont dans tous les annuaires. L'armée régulière et ses réserves comptaient alors à peu près trois cent soixante-six mille hommes; l'armée territoriale qui, nous apprend le Times, se confond désormais avec l'armée régulière, trois cent quarante mille hommes. Soit, au total, sept cent mille hommes disponibles auxquels il faut ajouter deux cent mille conscrits.

On voit que le corps expéditionnaire, prêt à être envoyé immédiatement en France, sera fort supérieur à ce qu'il était en 1914. En outre, une armée du Proche-Orient a été formée, et des mesures prises pour que cette armée soit indépendante de la Grande-Bretagne, pour ses renforts, approvisionnements et munitions. Quant aux réserves d'hommes disponibles dans les Iles Britanniques, elles seraient, en cas de besoin, à peu près les mêmes que jadis, et les quatre grands Dominions ont, comme en 1914, promis leur appui sans réserves.

Le nombre des avions anglais de première ligne est, dès le début de cette guerre, ce qu'il était à la fin de la dernière. La production a été quadruplée en un an. Le Canada et l'Australie sont devenus des pays constructeurs d'avions. Par exemple, l'avion de bombardement Hampden peut être construit au Canada, et les appareils terminés traverseront l'Océan par leurs propres moyens, ce qui supprime toutes difficultés de transports. Le personnel de l'aviation vient d'être porté à cent dix-huit mille; celui de la marine à cent trente-cinq mille. La Grande-Bretagne a, pour ses constructions navales, dépensé, l'an dernier, en temps de paix, vingt-six milliards de francs.

Ces chiffres prouvent que l'Angleterre jettera, comme nous, tout le poids de ses forces dans notre commun plateau de la balance. Que ces forces militaires, navales, financières, industrielles soient incomparables, nul ne l'ignore, et moins que personne les chefs de l'Allemagne: „La nation britannique continue à être l'alliée la plus précieuse du monde”. Cette phrase véridique n'est pas de moi. Je l'ai trouvée dans Mein Kampf.

LES ACCORDS DE MOSCOU

M. JEAN LUGOJANO

ancien ministre

La rentrée de l'Union soviétique dans le circuit politique européen, il y a cinq ans, a été l'un des faits capitaux de l'histoire diplomatique récente, si riche en événements exceptionnels. Depuis lors jusqu'au pacte de Moscou, le gouvernement de Moscou a suivi une politique de paix et de conservation du statut territorial et politique continental.

Il y a quelques mois, au XVIII-ème Congrès du parti, M. Staline donnait à la politique extérieure soviétique une nouvelle définition qui pouvait justifier l'attitude antérieure des Soviets et constituer en même temps la préface de la politique impériale inaugurée par le pacte de Moscou, qui fut le point de départ de la nouvelle orientation extérieure de l'Union et qui vient d'enregistrer à Moscou, des réalisations d'une importance exceptionnelle : les accords avec le Reich et avec l'Esthonie.

Pour situer ces accords dans leur cadre réel et contribuer ainsi à les comprendre, il importe de rappeler les explications que M. Molotov a données le 31 août, à l'occasion de la ratification du pacte germano-soviétique. Est-il donc difficile à comprendre, disait en essence M. Molotov, qu'en vertu du pacte germano-soviétique l'U.R.S.S. „n'est pas obligée d'entrer dans une guerre, ni aux côtés de l'Angleterre contre l'Allemagne, ni aux côtés de l'Allemagne contre l'Angleterre?”

„Est-il difficile à comprendre que l'U. R. S. S. pratique et continuera à pratiquer sa propre politique, une politique indépendante, ayant pour objet d'assurer les intérêts des peuples de l'Union des Républiques Soviétiques et rien que ces intérêts?”

Et plus loin, M. Molotov conclut :

„Le pacte soviéto-allemand (comme les récentes négociations anglo-franco-soviétiques, échouées) démontre qu'on ne pourrait réglementer aujourd'hui les questions essentielles relatives aux rapports internationaux — et d'autant plus les problèmes concernant l'Est européen — sans la participation active de l'Union soviétique”. „Il doit assurer de nouvelles possibilités pour l'augmentation de nos forces, pour le renforcement de nos positions, pour l'accroissement continu de l'influence exercée par l'Union soviétique sur les événements internationaux”.

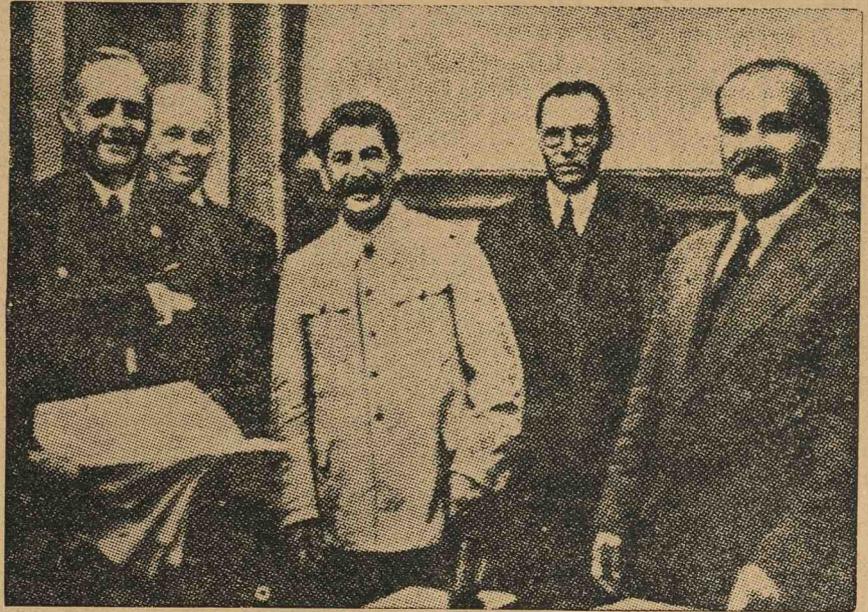
Dans le cadre de ces explications, les importants accords politiques et économiques conclus le 28 septembre à Moscou apparaissent sous leur véritable jour.

En premier lieu, M. Molotov et M. von Ribbentrop, invité à Moscou par le gouvernement soviétique, avaient à réglementer le statut de la Pologne occupée.

A cet effet, les gouvernements allemand et soviétique fixent et „reconnaissent comme frontière définitive de leurs intérêts impériaux” une ligne de démarcation nouvelle qui fait l'objet d'un protocole spécial.

L'accord précise que la nouvelle frontière est définitive, que les Soviets et le Reich repoussent toute ingérence d'autres Puissances dans cette réglementation et qu'ils se réservent comme tâche exclusive de rétablir chacun la paix et l'ordre dans les territoires qu'ils se sont reconnus de part et d'autre de nouvelles frontières impériales.

Un accord économique de principe pose les bases d'un vaste programme futur de collaboration entre l'Union soviétique et l'Allemagne. La première fournira à l'Allemagne des matières premières que l'Allemagne compensera par des fournitures industrielles pour une durée plus longue, avec l'objectif d'élever les échanges com-



M. von Ribbentrop, M. von Schulenburg Ambassadeur d'Allemagne, M. Stalin, M. Molotov, Commissaire des Affaires Etrangères de l'U. R. S. S.

merciaux entre les deux pays au niveau le plus haut qu'ils ont eu dans le passé.

Mais plus importante que ces deux accords à un caractère en quelque sorte local, est l'entente consignée dans la déclaration commune russo-allemande, par laquelle les signataires se déclarent d'accord pour exprimer leur conviction qu'il répondrait à l'intérêt général de mettre fin à l'état de guerre qui existe actuellement entre l'Allemagne d'une part et la France et l'Angleterre de l'autre”.

Les deux gouvernements, éventuellement en accord avec d'autres Puissances amies, s'efforceront d'arriver à ce but le plus tôt possible. Pour le cas où leurs tentatives ne réussiraient pas, les deux gouvernements tirent deux conclusions; ils constatent, en premier lieu, que la France et l'Angleterre seraient responsables de la continuation de la guerre. En second lieu, si la guerre continue, les gouvernements soviétique et allemand se consulteront ensemble sur les mesures nécessaires.

Le texte de cette déclaration commune est assez clair pour permettre la conclusion qu'elle sera à l'origine d'une vaste action diplomatique pour la paix sur le front occidental, à condition de reconnaître le fait accompli politique et territorial dans l'Est européen et avec la perspective, en cas de non-acceptation, de „mesures nécessaires” communes, issues des consultations russo-allemandes. La déclaration de Moscou est un acte politique d'une portée universelle qui dans un proche avenir sera sur le premier plan de la politique mondiale par l'action diplomatique qui se déploiera.

Le pacte d'assistance mutuelle entre les Soviets et l'Esthonie, conclu le même jour à Moscou, est, lui aussi, sur la ligne de la nouvelle orientation de la politique extérieure de l'Union soviétique. Il ne ressort pas clairement du complexe des faits s'il est une conséquence de la politique commune germano-soviétique. Il semble être plutôt — après examen du texte — un résultat de l'action indépendante du gouvernement soviétique.

Les précédents de ce traité sont connus.

Conformément au pacte conclu, les relations russo-esthoniennes demeurent fondées sur le traité de paix du 2 février 1920

qui avait consacré l'Esthonie comme Etat indépendant et sur le pacte de non-agression russo-esthonien du 4 mai 1932. Par le nouveau traité, le petit Etat balte et l'Union soviétique s'obligent à se donner une pleine assistance mutuelle, y compris l'aide militaire en cas d'une agression directe ou d'une menace d'agression, par la Lettonie, „de la part d'une grande puissance européenne, quelle qu'elle soit”. Bien que la souveraineté de l'Esthonie soit reconnue, de même que sa structure politique et économique, par l'art. 4 du traité, la république balte s'oblige de réserver, par voie de location, à l'Union soviétique le droit d'établir des bases navales et aériennes sur les îles esthoniennes Oesel et Dago et dans le port de Baltiski qui est toute l'année libre de glaces, les Soviets pouvant installer sur ces territoires les effectifs de terre et d'air dont on aura convenu.

Les faits parlent suffisamment par eux-mêmes pour qu'il n'y ait besoin de longs commentaires. Par les accords avec l'Allemagne la politique de l'Union soviétique acquiert en Europe et dans le monde une importance d'autant plus considérable qu'elle a pour base primordiale l'indépendance d'action et pour critérium les intérêts nationaux et impériaux soviétiques. En même temps, par le nouveau statut territorial de la Pologne occupée, et par le traité avec l'Esthonie, elle consolide ses positions régionales en Europe nord-orientale et dans la Baltique. Il n'en est pas moins vrai que malgré ces limitations, la collaboration germano-soviétique doit être considérée comme un élément positif et important de la politique européenne et qu'elle cherchera à trouver un vaste champ d'action commune, tant en Europe orientale où les deux Etats, comme l'a déclaré M. von Ribbentrop avant de quitter Moscou, „ne permettront plus à personne de se mêler des questions qui concernent l'Europe orientale”, que dans le reste du continent où les semaines qui suivront nous montreront au cas où les offres de paix seront, comme il semble dès à présent, repoussées — quelle est l'étendue effective de la collaboration décidée par les récents accords.

CHEZ M. GEORGES GEORGESCO

DIRECTEUR DE L'OPERA ET DE LA PHILARMONIQUE



Tous ceux qui dans leur prime jeunesse ont espéré, attendu, guetté à une „entrée des artistes” la „sortie” d'un artiste pour l'acclamer, pour cueillir peut-être, oh! bonheur suprême! — une poignée de main au passage, tous ceux qui plus tard, à l'âge où l'enthousiasme s'exteriorise moins, freiné par les règles de la bienséance, de la situation sociale, des obligations mondaines, du qu'en dira-t-on ou par d'autres bonnes ou mauvaises raisons qu'on peut franchement désigner sous le terme générique: hypocrisie, ont employé mille ruses pour se faufiler dans les coulisses, dans la loge, voir de plus près l'idole, pénétrer aussi peu que ça soit dans son intimité, chercher fort indiscretement à épier l'homme sous l'artiste, à se faire présenter, vont comprendre qu'une certaine nervosité s'était emparée de moi à l'annonce d'une entrevue d'un quart d'heure avec le grand maître qu'est Georges Georgesco.

Le décrire est inutile, que dis-je, super-

flu, étant donné qu'il tout Bucarestois, tout musicien des grandes métropoles du monde, connaît ce grand chef d'orchestre. Je ne peux cependant pas me priver de la joie de l'évoquer.

Au moment où l'on m'introduit auprès du grand maître de la musique en Roumanie, à la fois directeur de l'Opéra Roumain et directeur de l'Orchestre Philharmonique, mon éminent interlocuteur est assis à son bureau la tête penché en avant, tandis que la plume court sur le papier. On n'aperçoit que son front immense; il se lève, regarde droit devant lui, vient à ma rencontre, simple, cordial, jovial presque si une distinction naturelle ne créait pas une certaine distance bien malgré lui. Celui qui ne l'aurait pas vu derrière son pupitre ne le prendrait point pour un artiste, mais pour un tribun en tous les cas, pour un puissant, un grand de la terre, un enfant gâté de la Providence qui lui a tout donné, talent, é-

nergie, intelligence, charme, beauté virile. Je sais que les minutes qui me sont accordées, sont comptées et je brûle les étapes en posant mes deux questions sur le programme de notre Opéra et sur la saison de l'Orchestre Philharmonique.

Maître Georgesco parle sans hésitation, rapidement mais sans se bousculer:

„La nouvelle saison de l'Opéra Roumain” sera ouverte par „Le Vaisseau Fantôme” de Wagner qui est fort aimé par l'auditoire bucarestois. Ensuite il y aura „La Flûte Enchantée” de Mozart, „Louise” de Charpentier. Plusieurs compositeurs roumains feront également entendre leurs oeuvres, soit: „Lapusneano” par Zira, „Agamemnon” par Cuculeli et „Kirakulea” par Dragoi.

Des „stars” étrangers viendront se faire applaudir chez nous. Le fameux bariton italien Stabile chantera dans „Falstaff” et dans le „Barbier de Séville”. Emma Berger, la grande cantatrice de Berlin et la troupe de l'Opéra de Francfort donneront plusieurs représentations.

Dans le répertoire il y aura également: La „Walkyrie” et „Parsifal” par Richard Wagner, „Othello”, „Falstaff” par Verdi, et „Salomé” par Richard Strauss avec le concours de Florence Somigli, la plus célèbre Salomé d'Italie. C'est un répertoire riche qui sera digne de la haute culture musicale du public bucarestois, ainsi que du talent de nos artistes”.

„Quant aux concerts de l'Orchestre Philharmonique, leur attrait a toujours été très grand pour notre Capitale.

Lepremier a eu lieu jeudi dernier avec le concours de Dinou Lipatti qui a fait beaucoup d'impression comme pianiste et comme compositeur. Suivront une série de douze concerts que j'aurai l'honneur de diriger. Deux concerts verront Georges Enesco comme chef d'orchestre; puis, une troisième série de concerts dirigés par des baguettes étrangères, dont il faut noter Paul Paray (France), Vittorio Gui (Italie), Hans Alberts (Allemagne).

D'autres grands chefs d'orchestre roumains dirigeront des concerts, dont Alfred Alessandresco, Egizio Massini, Nona Otteco, Jonel Perlea, Silvestri, etc. Je vais également citer quelques solistes dont j'ai pu m'assurer le concours: M-me Sylvia Serbesco, Dinu Lipatti, Kempf le pianiste allemand bien connu, le grand violoncelliste espagnol Casardi et d'autres célébrités.

Une innovation à l'Orchestre Philharmonique c'est la série de dix concerts cédés pour „Travail et Loisir” où l'on aura l'occasion de faire entendre les grands chefs d'orchestre et solistes.

Cette initiative prise par moi, a été approuvée par S. M. Le Roi, le grand protecteur des travailleurs. Quatre concerts seront cédés à la Municipalité de la Capitale afin de propager les charmes du plus joli des arts pour la population pauvre”.

L'ECONOMIE DE GUERRE

DE L'ALLEMAGNE



Dans son appel au peuple allemand, le Führer a déclaré qu'autant de temps le soldat se battra sur le front, personne n'aura le droit de tirer des bénéfices de la guerre. Les charges assumées par la génération d'aujourd'hui ne doivent nullement être inférieures aux sacrifices des générations antérieures, pour l'existence de la nation et du Reich allemand. On n'a pas encore oublié les années de 1914—1918, lorsque des millions d'hommes combattaient sur le front ou souffraient de la faim chez eux, tandis qu'une couche infime de spéculateurs pouvait se permettre n'importe quel luxe. Toutes les mesures ont été prises pour que de pareils faits ne se reproduisent plus. La consommation de tous les produits alimentaires a été nationalisée. Chaque habitant a reçu une carte alimentaire, a été porté sur la liste de clients du magasin de son district et peut obtenir les vivres qu'il désire sur présentation de sa carte. Le ravitaillement en textiles et peausserie a également été rationalisé. On a fait un relevé de tous les stocks se trouvant dans les établissements commerciaux, de sorte que les autorités connaissent exactement l'importance des réserves. Une fois le recensement des consommateurs également terminé, les marchandises ont repris leur circulation normale sur la place. Tout consommateur reçoit sa part de la quantité existante, les prix sont fixes et les abus sont très sévèrement punis. Ce système rend l'accumulation de marchandises tout à fait impossible.

Une ordonnance du 4 septembre représente une mesure radicale infligeant les peines les plus lourdes pour toute attitude antipatriotique. Or, stocker des vivres est considéré comme attitude antipatriotique. Cette ordonnance stipule en outre d'importantes majorations des impôts. Pour les revenus annuels au dessus de 2.400 RM, l'impôt sur le revenu est augmenté de 50%. Certains articles de luxe, comme le tabac, le champagne, la bière et divers articles contenant de l'alcool sont frappés d'une contribution supplémentaire de 20% sur le prix de vente.

En même temps les provinces du Reich, les communes et les personnes juridiques doivent prêter une contribution extraordinaire à l'Etat. La guerre demande des dépenses de milliards. L'Etat lui-même fera les plus grandes économies dans tous les domaines et restreindra autant que possible toutes les dépenses publiques lorsqu'elles ne sont imposées par l'économie de guerre. C'est ainsi que les provinces et les communes réaliseront d'importantes économies qui seront mises à la disposition de l'Etat pour

couvrir les dépenses de la guerre. L'administration sera simplifiée et les facteurs de production libérés de cette façon seront employés à d'autres postes plus importants.

Par conséquent, le Reich disposera d'une nouvelle somme énorme pour couvrir les dépenses extraordinaires. A celles-là s'ajoutent les milliards des impôts nouveaux, mais il faut cependant songer que par les mobilisations de nombreuses classes et par la modification de tout l'appareil économique,



M. FUNK
Ministre de l'Economie Nationale
du Reich Allemand.

les recettes générales des impôts de base baisseront.

Naturellement, les nouvelles sources non plus ne suffiront pas pour couvrir les dépenses de la guerre et le Reich sera obligé de recourir à de nouveaux emprunts qui ne risquent pourtant pas de mettre en danger sa monnaie, même si la guerre dure longtemps.

Les emprunts de guerre seront évités autant que possible et on aura recours au financement à court terme, ce qui sera d'autant plus facile, que les prix et les salaires sont soumis à un contrôle fort rigoureux. La possibilité d'une hausse de salaires qui aurait pu surgir du fait du manque de main d'oeuvre a été annihilée par l'ordonnance du Conseil des ministres pour la défense du Reich. Les préposés du Front du Travail établiront des salaires maxima, supprimeront toutes les bonifications pour heures supplémentaires, dimanches et fêtes. On arrive ainsi à une diminution du prix de revient, et le bénéfice en échoit à l'Etat et à la communauté.

En Allemagne le grand problème qui se

pose actuellement est la transformation de l'économie normale en économie de guerre. La production des articles pour l'usage privé, en tant qu'ils ne sont pas indispensables à l'existence doit céder la place à la manufacture d'articles pour l'économie de guerre. De nombreux établissements sans intérêt pour l'économie de guerre seront fermés, étant donné que leur marche exige des matières premières et de la main d'oeuvre. Cette transformation, qui, durant la guerre mondiale a duré des années, s'est faite maintenant en quelques jours. On s'aperçoit à présent des avantages de la direction économique centralisée, instaurée depuis longtemps en Allemagne. Un seul geste du centre et la direction de la production et de la circulation des biens change. Les usines qui auparavant manufacturaient des meubles, fabriqueront maintenant des caisses d'emballage pour les munitions, et les établissements où l'on faisait avant des casseroles, produiront à présent des bidons pour les soldats.

Chaque établissement connaît sa nouvelle mission. Grâce à la suppression de toute production inutile et par des restrictions dans la consommation privée, l'économie de guerre dispose de grandes quantités nouvelles de matières premières. Tous les biens d'importance vitale appartenant aux grands établissements et aux grands magasins privés ont été réquisitionnés pour être mis à la disposition d'entreprises plus importantes du point de vue économie de guerre. Dans toutes les régions des commissaires spéciaux du gouvernement contrôlent la circulation des marchandises et prennent les mesures nécessaires, pour que les besoins de l'industrie et de l'économie de guerre soient satisfaits. La transformation économique pour toute la durée de la guerre donc en lien des les premiers jours avec la plus grande discipline et sans aucune difficulté. Même dans le domaine très difficile des finances et du crédit, on n'a pas en à noter des tensions sérieuses. En Allemagne les bourses n'ont pas dû être fermées comme, dans les autres pays.

Aucun signe de panique n'a été observé dans les instituts de crédit. Il est vrai que la Banque du Reich a augmenté le stock de billets de banque en circulation, mais dans une proportion telle, qu'il n'y a aucun motif à inquiétude.

Le ministre de l'économie du Reich, M. Funk a déclaré à la dernière réunion des banques d'Allemagne que l'appareil bancaire d'Allemagne fonctionnera normalement même pendant les jours de crise de la guerre. Il ne peut y avoir aucun doute sur le fait que l'Allemagne franchit économiquement bien armée le seuil de la guerre actuelle.

Les directives Roumaines

Rarement homme politique fut appelé à un moment plus difficile à conduire le char d'un Etat, rarement un homme d'expérience a su dans une carrière déjà longue se faire si peu d'antagonistes et par conséquent pouvoir compter sur la bonne volonté, le concours et la sympathie de tous, comme M. le président Constantin Argetoyano.

Deux problèmes de tout premier plan n'ont cessé de préoccuper nos gouvernants, l'un, intérieur, la question des minorités, a eu toute la sollicitude du nouveau chef du gouvernement dès son avènement au pouvoir. L'accord qui vient d'être conclu avec la communauté ukrainienne, la prise de contact avec le dr. Hans Hedrich, délégué permanent de la Communauté allemande, la satisfaction unanime des minoritaires magyars — à laquelle l'amélioration des rapports entre Bucarest et Budapest ne serait pas complètement étrangère, — et enfin les commentaires de la presse internationale à ce propos en sont des preuves lumineuses.

L'autre problème, infiniment plus ardu, plus grave du fait des impondérables impossibles à diriger, et ipso facto dangereux est la situation géopolitique de la Roumanie au milieu d'une Europe en guerre, à côté de voisins dynamiques, submergée par des réfugiés, sollicitée par tous et ne cherchant à plaire à personne.



M. C. GIURESCO
Ministre du Front de la Renaissance Nationale

ROUMAINS,

Le lâche attentat qui a mis fin aux jours de l'un des plus méritants fils du Pays, tombé au moment où se déployaient pleinement ses fructueux efforts, a réveillé la conscience du peuple roumain dans son intégrité. Nous nous rendons tous compte qu'il ne peut y avoir de merci pour les êtres vils, s'il y en avait encore qui ne veulent pas se rendre à l'évidence: lorsque le pays doit s'étayer sur la force cimentée de toutes les âmes et sur l'union de tous les bras — une action de haine et de vengeance constitue un crime qui ne sera jamais assez sévèrement puni. Nous sommes décidés à extirper jusqu'aux derniers grains de l'ivraie que les vents ont rabattue sur les sillons roumains et à ramener les égarés aux vieilles traditions d'humanité et de bon sens qui ont guidé notre nation le long des siècles. Nous faisons un ardent appel au patriotisme des jeunes, tentés par une mystique fallacieuse, dépourvue de fondement



M. NICOLAS OTTESCO
Ministre de l'Intérieur

ce bloc, nous faisons un chaleureux appel à l'union de tous et demandons à chacun de briser les liens avec le passé et de se masser, petits et grands autour de la rouanne et du drapeau de la patrie, renouant ainsi les seuls liens rationnels devant le péril commun. Nous faisons cet appel au nom de nos morts, nous le faisons au nom des générations opprimées qui ont donné leur vie pour que soit fondée la Roumanie d'aujourd'hui, nous le faisons au nom de tant de besogneux, patients et laborieux qui ont placé leurs espoirs dans le jour de demain, nous le faisons au nom de nos enfants et de nos arrière-enfants, à l'égard desquels une lourde responsabilité pèse sur nous.

LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTE NE MECONNAITRA AUCUNE MESURE DESTINEE A DONNER DU POIDS A LA FRATERNITE DES GENS ET A SECOURIR LEURS DOLEANCES, MAIS CHACUN, A SON TOUR, DOIT SECONDER L'ACTION DU GOUVERNEMENT, TOUTE SA FORCE DE PATIENCE ET DE BONNE VOLONTE TENDUE DANS CE BUT. OUBLIONS TOUS, POUR LE MOMENT, QUE NOUS AVONS DES DROITS A SATISFAIRE ET RAPPELONS-NOUS QUE NOUS AVONS DES DEVOIRS A REMPLIR.

DANS LA SITUATION INTERNATIONALE ACTUELLE CHAQUE NATION SE



M. LE CONSEILLER ROYAL CONSTANTIN ARGETOYANO
Président du Conseil à son bureau de travail

politiques de la Roumanie

TROUVE AU GARDE A VOUS. NOUS N'AVONS PAS LA MOINDRE VELLEITE GUERRIERE, NOUS SOUHAITONS ET VOULONS LA PAIX, MAIS NOUS NE POUVONS NOUS TROUVER SUR PIED D'INFERIORITE VIS-A-VIS DES AUTRES. Nous savons que l'appel sous les drapeaux pèse lourdement, principalement sur la masse des travailleurs des villages et des villes. Comme le renvoi dans les foyers n'est pas encore possible à l'heure actuelle, dans la mesure où nous le souhaiterions, — des congés mensuels seront accordés à tour de rôle aux rappelés, d'autre part, les dispositions nécessaires ont été prises et seront complétées pour venir en aide aux familles des ceux appelés sous les drapeaux et pour leur faciliter le travail.

Des mesures de protection seront aussi adoptées à l'égard de ceux dépourvus de moyens pour les seconder dans leurs obligations. Le gouvernement se rend compte



M. AL. RADIAN
Ministre de la Propagande

de quel poids pèsent les réquisitions, mais elles sont inévitables pour la défense du pays. Chacun de ceux visés pour le sacrifice doit se persuader qu'il est bon de donner quelque chose pour garder tout. Toutefois les réquisitions doivent être effectuées dans l'esprit de légalité le plus strict et les abus, qui seront évidents, seront sanctionnés et ceux au détriment desquels ils se seront produits recevront des indemnités. Une plus sévère coordination de toutes les mesures législatives, administratives et économiques tâchera d'alléger les charges civiques et individuelles.

Le programme de réalisations, dont beaucoup ont été menées à bonne fin pendant ces deux dernières années, sera continué à l'avenir aussi pour le bien public, dans les limites que le permettront les revenus de l'Etat. Car avant tout et pardessus tout il nous faudra faire face aux frais qu'imposent la dotation et l'entretien de l'armée et ceux des voies de communications, par où l'armée et ses ravitaillements doivent manoeuvrer.

ROUMAINS,

Avec votre aide, à tous, nous ne doutons pas que notre cher Pays ne surmonte toutes les difficultés accablantes qui barrent la route, que nous ne puissions lui éviter



Le Général G. MARINESCO
Ministre de l'Ordre Public

le malheur d'une guerre et que nous ne gardions dans le conflit armé qui s'est déchainé sur l'Europe la stricte neutralité que nous avons adoptée. Pour toucher à ce but il n'est permis à personne le moindre manquement à son devoir, au respect de la hiérarchie dans l'Etat, aux sacrifices que la défense de la Patrie exige.

Citoyens libres de la Roumanie libre et unifiée restez immuables autour de votre Roi de par l'expression de votre crédo millénaire, de par le sentiment qui vous a maintenus jusqu'ici au-dessus des remous du temps.

Formons tous étroitement serrés, un faisceau invincible et crions d'une seule voix:
Vive la Roumanie à jamais délivrée et unie!

Vive notre Roi et son fils bien aimé!
Dieu nous garde!
Santé!

Au nom du Conseil des Ministres
Le Président du Conseil
C. ARGETOIANU



M. Constantin Argetoyano Président du Conseil, M. August Filip Sous-Secrétaire d'Etat,
M. Vlahide Secrétaire Général à la Présidence du Conseil.

Le Président du Conseil a déclaré de nouveau, avec la force et la résolution qui lui sont coutumières, que la Roumanie continuera à observer, durant toute la guerre européenne, la plus stricte et la plus loyale neutralité.

C'est une politique qui a été adoptée, dès le début des hostilités par notre pays et qui est approuvée par l'unanimité du peuple roumain.

Elle correspond, en effet, non seulement aux intérêts de la Roumanie, mais aussi à ceux de toute l'Europe, y compris les belligérants.

La Roumanie n'a aucune revendication à formuler vis-à-vis des autres pays. Elle a toujours eu une attitude amicale à l'égard de ses voisins, car elle a compris que la paix et les rapports de bon voisinage sont les plus précieux atouts pour sa consolidation.

La Roumanie occupe sur le Bas-Danube une position géographique qui lui impose des devoirs internationaux qu'elle a toujours remplis intégralement. Son indépendance et sa neutralité sont, à cet égard, un des facteurs essentiels de l'équilibre européen dans cette région.

En même temps, notre pays, faisant partie de l'Entente Balkanique, suit avec ses alliés une politique de stricte impartialité, les Balkans étant une contrée que personne n'a intérêt à troubler.

ETIENNE MICULESCO

APERÇU SUR L'ART PAYSAN ROUMAIN

par Le Professeur
AL. TZIGARA SAMURCAS

„Les Roumains forment une nation très homogène au point de vue de leur langue, de leur religion et de leur civilisation”¹⁾. C'est ce qui explique la ressemblance entre les produits artistiques de tous les paysans du Royaume et de ceux qui sont restés épars au-delà du Danube et du Dniester, et auxquels il faut ajouter les nombreux Aromâni de Macédonie, les Valaques de Moravie et ceux de la péninsule d'Istrie.

Tous, ils descendent, par les Gètes et les Daces, des vaillants Thraces vantés par Homère pour leurs merveilles d'art et leur or provenant de nos Carpathes.

La puissance romaine, par les légionnaires de Trajan, a réussi à faire disparaître l'idiome local de nos ancêtres en le remplaçant par la langue néo-latine, imprégnée d'éléments étrangers, que nous employons aujourd'hui, mais n'a pas influé sur le sentiment artistique des autochtones, autrement développé que celui des conquérants.

C'est pourquoi on peut reconnaître aujourd'hui tous les Roumains non seulement à leur langage commun, ne datant que du début de l'ère chrétienne, mais aussi à leur art qui est d'origine aussi ancienne que le peuple même.

Cette vieille tradition marque aussi l'âge respectable de l'existence du paysan dans ces mêmes contrées, en affirmant sa priorité et ses droits de possession indiscutables parmi tous les habitants des régions qui forment la Roumanie actuelle.

Sans confondre nullement l'art paysan avec celui des classes dominantes, mais pour mieux faire ressortir les influences réciproques, nous sommes obligés de donner un aperçu général de l'art en Roumanie.

Nous comptons parmi les rares pays où non seulement toutes les grandes époques de l'art européen sont représentées, parfois même par des exemplaires uniques en leur genre, mais où se confondent même les styles les plus opposés pour donner naissance à de nouvelles écoles.

Pour bien saisir le fil de notre tradition artistique, il faut remonter jusqu'aux origines mêmes, donc aller jusqu'aux époques préhistoriques, qui nous semblent si proches par tant d'usages et de vestiges qui subsistent encore dans notre peuple.

Le paléolithique n'est encore représenté que par de modestes traces, tandis que durant l'époque de la pierre polie les habitants autochtones se sont fait remarquer par leurs splendides produits d'art.

Les poteries à spirales peintes avaient autrefois pour centres de leur plus beau développement Cucuteni en Moldavie et Ariusd en Transylvanie, tandis que l'époque suivante, du Bronze, est caractérisée par les produits de Monteoru en Munténie. C'est de ces centres de nos régions que les courants d'art se sont répandus jusqu'à Troie même, en affirmant la supériorité du Nord sur le Sud et en fixant le rôle principal que notre pays a joué dans la marche de la civilisation préhistorique.

Le développement exceptionnel de la spirale incisée et peinte, dans les confins de la Roumanie actuelle, font de cet ornement le représentant principal de la conception artistique de nos ancêtres. En constatant dans la poterie roumaine de nos jours ce même ornement spiralé, on déduit naturellement la filiation avec l'art, d'il y a environ deux mille cinq cents ans avant J.-C.

Le motif de la spirale avec ses répétitions

et ses éternels renvois rappelle le rythme caractéristique de la marche, du chant et de la danse du paysan roumain. La danse nationale „hora” n'est que la traduction dynamique de la spirale, dont nous retrouvons l'influence dans la répétition calme et mélancolique de nos chansons populaires. Le même rythme, la même symétrie qui caractérisent l'être et la mentalité de nos paysans forment aussi la base de son ornementation; la spirale est l'exponent du sentiment esthétique de nos ancêtres préhistoriques aussi bien que des paysans de nos jours, inspirés des mêmes grandes lignes abstraites de la nature.

De l'époque de la migration des peuples, on a trouvé, en terre roumaine, non seulement le trésor goth de Pietroasa, mais aussi les riches collections d'objets en or qui font aujourd'hui la réputation des Musées de Vienne et de Budapest.

Le style roman est admirablement représenté par les restes des vieilles cathédrales, entre autres par le fameux tympan d'Alba-Julia; tandis que le gothique survécut même jusqu'au 17-ème siècle.

Curieuse est la rencontre sur notre territoire du gothique et du byzantin, qui, après avoir donné chacun de beaux représentants en leur genre, finirent par se confondre en faisant naître le style tout particulier, avec son individualité propre, que l'on appelle roumain.

Le style byzantin s'est accommodé aux ogives et aux ornements gothiques en conservant la forme de la croix grecque pour donner, comme dernière création, cette belle église de Horez du prince Brancovan, qui surprend par l'harmonieuse combinaison de styles si disparates auxquelles se joignent encore des influences italiennes venues par la Serbie et la Dalmatie.

Doué d'un sens artistique nullement unilatéral, le paysan roumain a su tirer profit de tous les styles étrangers qu'il a subis et, en harmonisant les emprunts, il a donné des créations propres qui forment le domaine de notre art national.

C'est ainsi que l'ingénu constructeur paysan a pu se pénétrer des principes romans et gothiques et, par intuition, a pu nous donner ces minuscules mais admirables chapelles en bois dont on retrouve encore aujourd'hui quelques exemplaires.

Sans imiter servilement, et en employant d'autres matériaux et des proportions autres que celles des originaux, le paysan a bien saisi l'esprit des grandes cathédrales, tout en évitant les églises trop lourdes du gothique saxon de la Transylvanie. Notre architecte, bûcheron et constructeur en même temps, a réussi à réaliser de petits chefs-d'œuvre, rien que par le sentiment inné de l'harmonie, soutenu par tant de générations, dont il a hérité ces nobles qualités.

Ces petites églises ont servi de premiers échelons à l'architecture des princes qui les ont refaites en pierre, en les amplifiant.

C'est la victoire, de la force vive de l'art modeste et anonyme du paysan, qui, grâce à ses racines profondes dans la masse du peuple, lutte avec succès contre les grands styles des minorités dominantes.

Les palais et les églises de nos princes, dont nous pouvons nous enorgueillir, semblent au premier abord écraser l'art du paysan, quoique, au fond, ils ne lui fassent nullement concurrence, menant une vie parallèle.

L'existence simultanée de ces deux arts

trouve son correspondant dans l'histoire de la langue roumaine. Tandis que le peuple n'a jamais abandonné son parler purement roumain, la langue des actes officiels et de l'église a été tour à tour le slavon, puis le grec au XVIII-ème siècle. Mai lorsque la langue littéraire s'est formée, c'est du langage paysan que l'on s'est servi. Il en sera de même pour l'art roumain dont la vraie renaissance devra s'appuyer sur les manifestations de l'art du paysan de si pure et si vieille tradition.

Tout en n'étant point un produit spontané et isolé, mais faisant partie des manifestations collectives de l'humanité primitive, l'art du paysan roumain s'est manifesté, dès le début, sous un aspect tout particulier, ayant un développement propre, suivant les qualités natives de ceux qui l'ont pratiqué dans ce milieu si favorable, pour faire éclore le sentiment esthétique inné.

L'art paysan n'est ni un art d'importation et, moins encore, un art popularisé.

Le qualificatif populaire ne lui sied pas non plus, car il implique une vulgarité qui lui est étrangère; ce n'est non plus un art pour le peuple mais bien l'art du paysan et pour son propre usage.

Les quelques spécimens suivants feront mieux juger de ses qualités.

La chapelle en bois du paysan est la représentation la plus caractéristique de son art: on la retrouve sous de vagues aspects romans dans le sud des montagnes et d'un gothique spécial surtout en Transylvanie.

Les plus vieux exemplaires encore existants, tel celui du Musée de Bucarest, ne datent que du milieu du XVIII-ème siècle, mais ils sont les derniers témoins d'une tradition bien plus ancienne, évidente par le fini du plan et son admirable ordonnance jusque dans les plus petits détails. En les examinant bien on est fort tenté de donner raison à la théorie si hardie de Strzygowski, découvrant dans l'architecture scandinave en bois les origines du gothique.

En nous rappelant le passage des Goths par la Roumanie, où ils nous ont laissé le trésor de Pitroasa, ne serait-on pas tenté de penser à un prototype issu de ces régions riches en bois et plus fécondes encore en formes d'art que toutes les régions environnantes? Manquant de documents précis, comme pour la maison, on ne peut qu'énoncer ces conjectures.

N'ayant ni les moyens ni les possibilités de se procurer la pierre dont étaient construites les cathédrales contemporaines, le paysan s'est contenté d'abattre dans sa forêt quelques vieux chênes dont il a construit ces minuscules temples, tout en respectant les principes classiques des arts étrangers.

Les chapelles de style roman ont la nef à plafond plat ou à voûte en plein cintre et une tourelle fort basse et carrée. Plus nombreuses sont les nefs en ogives surmontées de tours élancées suivant les caractéristiques gothiques.

Les petites chapelles se cachent sous un toit immense qui surplombe une crête aussi fière et nette que celle de ses sœurs en pierres. Et de ce toit rehaussé surgit, pareille à la plus hardie des flèches, le clocheton simplement couvert de tavelles de bois. Voilà comment le paysan roumain a senti et rendu les belles proportions du vrai gothique.

Avec un sentiment admirable des proportions, il a su harmoniser la tourelle de ces petites chapelles au milieu ambiant: il l'a élevée seulement autant qu'il le faut pour

¹⁾ M. et A. Haberlandt: *Die Voelker Europas und ihre volkstümliche Kultur*, Stuttgart 1928. Pag. 116.

dominer fièrement les humbles hameaux d'alentour et les monticules arrondis qui ferment l'horizon.

Mais jamais il n'est allé trop haut, pour avoir l'air de concourir avec la majesté de la nature environnante.

Fluette et mince, admirablement encadrée par le voisinage des peupliers balancés par le vent, la chapelle en bois doré par le temps, élevée sur la crête de la colline, repose solidement sur sa base de grosses poutres et paraît bien à l'abri sous son grand toit, qui la protège contre les neiges hivernales et le soleil ardent de l'été. La tourelle, comme une flèche élançée vers le ciel, attire l'attention sur ce bijou architectural, dont tous les éléments s'harmonisent si bien.

Comme dans tous les arts classiques, de même dans l'architecture du paysan roumain, c'est la colonne qui est l'élément principal et détermine le style. Quoique rudimentairement taillée dans des troncs d'arbre, la colonne présente tous les éléments classiques, et c'est pourquoi elle produit une aussi forte et agréable impression.

Le chapiteau et la base étant taillés dans le même tronc que le fût, donne une impression de solidité que n'ont pas les imitations en pierre. Le bois se laissant facilement sculpter, les variations des cannelures du fuseau et des chapiteaux sont innombrables et ne peuvent qu'en partie être rendues dans la pierre.

Ayant le sentiment d'avoir à marquer le poids que la colonne supporte, l'artiste paysan a accentué „l'entasis” qui place notre colonne paysanne parmi les exemplaires les plus parfaits de tout grand art.

Prétendre que la surface de nos colonnes „reste absolument lisse” et que les „chapiteaux en bois imitent ceux en pierre de nos églises”, c'est refuser à notre art paysan l'un de ses éléments les plus caractéristiques.

Heureusement les exemplaires de colonnes romanes ou gothiques et surtout de celles qu'on peut franchement appeler roumaines sont trop répandus pour pouvoir nier leur existence. Elles font surtout l'ornement principal de la maison du paysan roumain.

La forme de la maison de nos jours n'est que la reproduction de celles d'il y a environ 5.000 ans, que nous ont révélée les fouilles néolithiques d'Ariuşd. La suite bien marquée des poutres disparues nous indique sa forme allongée avec la véranda à colonnettes du côté de l'entrée. C'est le type commun de la maison de la plaine et de la montagne.

Aujourd'hui, comme jadis, les murs des maisons de la plaine sont faits de branches entrelacées entre de grosses poutres qui soutiennent le grand toit protecteur contre la neige, les tempêtes et aussi contre les rayons trop ardents du soleil. Sur les deux côtés des branches on applique le torchis de terre mêlée de paille, qu'on blanchit à la chaux et que l'on orne de dessins colorés ou bien en relief semblables aux restes d'ornements trouvés parmi les habitations carbonisées de Cucuteni et d'Ariuşd.

Dans les régions montagneuses, où le bois sert de matière constructive, le paysan, tout en se tenant strictement au plan préhistorique, a donné une forme des plus artistiques à son abri journalier, par l'ornementation des poutres et de splendides colonnettes formant véranda.

Le type de maison reproduit ici est commun pour les deux versants des Carpathes, mais c'est surtout en Olténie qu'on trouve une ornementation aussi riche. L'exemplaire du Musée de Bucarest est l'œuvre d'un simple laboureur et chantre d'église, qui n'avait jamais quitté son village. C'est dans la forêt voisine qu'il abattit lui-même les arbres dont il tailla ces poutres longues de dix mètres, ornées de dessins sculptés et de rosaces de son invention, sans modèle, et exécutés d'imagination.

Admirables de proportion et surprenan-

tes par leurs formes sveltes sont les colonnettes dans le même style que celles des églises. Mais l'architecte-chantre d'église n'a point copié ses colonnes et il en a constamment varié les modèles pour les autres maisons qu'il a construites dans sa région.

La construction de la maison, interrompue par les travaux des champs et le service de l'église, dura quatre ans: sur le frontispice se trouve la date 1875, et sur la porte cochère, servant d'entrée à la propriété, 1879.

La belle tradition paysanne de consacrer tant de travail et d'art pour satisfaire le besoin de s'entourer de beauté disparaît aujourd'hui. On construit maintenant des maisons à deux étages et en briques, ce qui m'a permis, il y a plus de 20 ans, d'enlever le vieux modèle en bois pour le sauver en le demontant entièrement dans le Musée.

L'entrée dans les cours paysannes se fait par des portes charretières monumentales, ayant tout l'aspect d'un bel arc de triomphe. Elles sont sculptées sur le même modèle que ceux de la maison, et varient aussi par le détail, tout en conservant leurs belles et imposantes proportions.

Le travail du bois nous procure, en dehors des chapelles et des maisons, d'autres monuments d'un intérêt non moins grand.

Le long des routes, en Olténie et en Muntenie surtout, on est surpris par les croix en bois qui coupent l'horizon de leurs fiers et riches contours. Ce sont les „troitze” ou croix triplées élevées aussi en dehors des cimetières pour commémorer soit une mort accidentelle, soit un autre événement important que mentionne l'inscription.

Elles remplacent les chapelles des pays catholiques, quoique d'origine slave; car nous les retrouvons à travers la Serbie jusqu'en Bosnie, de même qu'au-delà de la Bessarabie.

Ces croix sont fort variées; il y en a qui mesurent plus de 5 mètres quoique découpées dans un seul tronc d'arbre; d'autres se ramifient en de nombreuses branches, faisant ressortir le dessin de la croix pour chaque groupe amplificateur. Malgré les toitures rondes ou carrées, dont les croix sont coiffées pour les protéger, les couleurs des images du Christ ou de la Sainte Vierge ne résistent pas aussi longtemps aux intempéries que les inscriptions incisées qui les accompagnent.

Les groupes de croix, dans les proportions indiquées, font une forte impression dans l'isolement des vieux cimetières ainsi que le long de certaines routes en Olténie.

Le pâtre est aussi artiste dans le travail du bois, car il remplace même la céramique en n'employant que vases et gobelets en bois, auxquels l'agrément de l'ornementation ne manque jamais.

L'art de l'incision n'est que le développement du besoin que le pâtre a senti de distinguer par quelques lignes sa houlette de celles de ses confrères. Cédant ensuite au besoin de répéter ce jeu d'incision, qui finit par prendre l'aspect de vrais ornements, il se vit insensiblement entraîné sur la pente de la création artistique. C'est ainsi que l'artiste primitif met d'accord les deux théories qui trop exclusivement veulent indiquer l'une le besoin, et l'autre le jeu, comme seuls mobiles de la production artistique.

Le paysan, comme tout primitif, ne subit d'abord que l'empire du besoin et les productions de cette première étape ne peuvent nous intéresser. Du moment seulement que vient s'ajouter à la nécessité le plaisir et le loisir dans la confection d'un objet usuel, celui-ci entre dans le domaine de l'art, car alors il exprime non seulement l'adresse et la sûreté de l'œil de son auteur, mais nous donne aussi cet état d'âme particulier qui caractérise la création artistique.

Parmi les objets les plus répandus de l'art du pâtre, il faut compter les quenouilles richement ornées.

Les multiples combinaisons de menus traits taillés au canif reflètent la sérénité d'âme des isolés, dont les jours se suivent avec une régularité monotone mais grandiose.

La patience de ces minutieux travaux trahit le calme imposant de l'homme de la montagne, qui, familiarisé avec la multitude des étoiles, n'hésite pas à combiner ces ornements chargés d'innombrables petits points, demeurant des hiéroglyphes pour tous ceux qui ignorent l'influence du milieu qui a présidé à cet agencement issu d'un profond sentiment artistique.

Les âmes simples de nos bergers, isolés durant de longs mois entre la verdure du pâturage et le bleu de la voûte céleste, ont été frappées par la succession régulière des jours et des nuits qu'elles ont traduite par le rythme large de leur composition. Les innombrables scintillements de la Voie lactée, leur servant de guide dans les ténèbres de la nuit, leur ont inspiré les coups de pointes déliés et sans nombre comme les étoiles d'une belle nuit d'août. Notre pâtre marque sur le bois, jour par jour, au moyen de motifs sculptés, les traces que creusent dans son âme la nostalgie et la tendre pensée pour l'élue de son cœur, restée dans la vallée et à laquelle la quenouille ouvragée est destinée. Les plaintes non exprimées dans des poèmes, prennent la forme abstraite de ces motifs plastiques. La sobriété des modèles et leur richesse traduisent admirablement la pensée et l'âme des artistes tout en reflétant la patience et la sérénité de ce peuple à la tenacité si longuement éprouvée. Les formes si enjouées des quenouilles ornées nous parlent de la vivacité et de la joie de vivre des gars de la montagne; la simplicité dans l'arrangement des motifs nous rappelle leur verbe posé et clair.

L'âge des sculptures en bois est difficile à préciser, surtout dans un pays à climats extrêmes qui altèrent le bois bien plus qu'ailleurs. Les modèles de nos pâtres sont, par leurs formes primitives, contemporains des spirales de la poterie néolithique. La nature périssable du bois nous empêche de suivre l'évolution de ces modèles, dont l'existence ne peut être mise en doute, de même qu'on ne peut nier l'existence d'une langue avant les documents écrits qui nous la révèlent.

Le développement des ornements sculptés est en fonction du lieu plus que du temps; le modèle typique d'une région est répété à l'infini sans être influencé par le temps, surtout pour les objets d'usage journalier, qui, ayant reçu la forme la plus appropriée au but, se reproduisent invariablement durant des siècles. C'est ainsi que les bahuts se retrouvent sous la forme immuable des sarcophages dans toute l'Europe, tandis que les quenouilles évoluent, chaque artisan cherchant à ajouter à la partie traditionnelle de son œuvre la note de son imagination personnelle et de l'habileté plus hardie dont il veut faire montre à l'élue à laquelle l'objet est destiné.

Dans la sculpture sur bois, le Roumain ne connaît que les ornements géométriques, qui contrastent avec les modèles de fleurs des sculpteurs hongrois et saxons, avec lesquels notre paysan a cohabité pendant mille ans.

L'abstraction de la sculpture est la même que celle qui caractérise le „dor” du paysan, ce sentiment intraduisible qui anime sa chanson et sa danse. Ne cherchant pas à styliser les formes de la nature, la sculpture roumaine respecte les normes géométriques et se contente des infinies variations résultant de l'application approfondie de ces principes, acquérant une supériorité et une noblesse qui lui sont propres.

C'est dans le domaine de la poterie que, grâce au matériel conservé en terre, l'on peut établir la filiation entre les produits de nos jours et l'âge néolithique, la comparaison, au point de vue de la beauté et de

la variation des formes, étant tout à l'avantage de l'antiquité.

Aux Grecs et aux Romains nous avons emprunté quelques formes pratiques, mais le beau galbe de nos vases s'explique par les splendides échantillons néolithiques qui surprennent par un luxe si raffiné qu'on a de la peine à croire qu'ils aient servi à un emploi journalier.

Pour prouver combien la céramique paysanne est en honneur, il suffit de savoir qu'il n'y a pas encore de fabrique de poterie, tous les besoins de ce genre étant couverts par les potiers villageois qui transportent leurs produits dans de grands chariots aux foires les plus lointaines.

Les potiers ne sont pas, pas plus que les sculpteurs de bois, des artisans exclusifs; il n'exercent leur art qu'aux époques de l'année où les travaux des champs le leur permettent.

Pour le dessin et le vernis, notre poterie paysanne est directement tributaire de celle d'Ariusd et de Cucuteni. Il est tout naturel que, dans la région du plus bel essor de la poterie préhistorique, les successeurs ne connaissent que des plats fortement émaillés dont se sert même le plus pauvre des paysans roumains.

La fabrication de la poterie de nos jours et les fours dont elle se sert sont encore tellement rudimentaires, qu'on ne peut guère imaginer de plus simple à l'âge préhistorique. Pendant que le maître potier achève de sa main habile le vase d'une forme impeccable, sa femme, à l'aide d'un moulin primitif, broie l'émail dont, après avoir rempli la corne de bœuf, le même artiste paysan se servira pour tracer les dessins libres ornant son plat.

Dans le trésor de la céramique paysanne, on rencontre les types les plus variés, depuis la simple poterie noircie à la fumée du four et puis polie à la pierre, jusqu'aux formes les plus étranges d'animaux enduites d'émaux les plus éclatants. Les plus répandus sont les amphores à goulot fort réduit et à parois poreuses pour conserver la fraîcheur de l'eau au travailleurs des champs. L'agrément des émaux est remplacé dans ce cas par de simples dessins d'une teinte plus claire que le fond rougeâtre de la terre naturelle. L'ornement fondamental est la spirale sous ses aspects les plus variés, tant sur les parois des amphores que sur le fond des plats simples.

Les femmes marchant au pas cadencé et portant sur la tête les amphores à eau rappellent l'élégance des figures du Partienon. Dans certaines régions, surtout en Transylvanie, la poterie est transportée dans des filets, qui doivent être aussi un héritage des époques préhistoriques riches en vases suspendus.

Tandis que la poterie du vieux royaume représente la tradition locale, les paysans de Transylvanie sont influencés par l'aspect occidental de la céramique des Saxons qui emploient des formes de la Renaissance allemande et des émaux bleus et verts sur fonds blancs. Malgré les belles qualités de la céramique saxonne, qui n'est plus anonyme comme l'est exclusivement la roumaine, et malgré ses techniques savantes, la poterie du paysan roumain lui est incontestablement supérieure par ses formes d'un galbe classique, par les gammes chaudes de ses émaux variés, et surtout par la diversité des ornements dans l'esprit et la tradition de la spirale ancestrale.

Les poteries paysannes, se présentant en grandes masses aux foires en plein air, sont encore l'article d'art le plus répandu que les fabricants n'ont pas encore tué par leur concurrence.

Le rôle de la femme dans la production artistique nationale n'est pas moindre que celui de l'homme.

Tout l'art du tissu revient à la paysanne: la lingerie les habits, les tapisseries sont produits par la maîtresse de la maison, qui tient à son honneur de ne rien acheter au dehors. Cet état idéal n'est plus, hélas, général aujourd'hui, mais on le rencontre

quand même dans les contrées encore non complètement uniformisées.

Pour satisfaire à toutes ces nombreuses occupations, la femme roumaine ne quitte sa quenouille que pour prendre sa place au métier qui se trouve dans chaque maison.

L'art de tisser doit être fort ancien et en sa faveur plaident les modèles compliqués et si harmonieusement combinés des tapis et du costume roumains. Comme preuves palpables de la tradition préhistorique subsistent les cônes en terre cuite servant de poids aux métiers et que l'on retrouve dans les abris néolithiques. La façon d'installer son métier dans un trou en terre et de se servir d'un tronc d'arbre pour maintenir la trame ne peut être bien différente de la façon de tisser de l'époque préhistorique.

Les métiers de haute et de basse lisse sont également employés, ce dernier surtout pour les modèles géométriques plus simples.

La parenté entre nos tissus et ceux des peuples scandinaves ne peut trouver son explication que dans la vie commune au sud-est de l'Europe, à une époque fort reculée, de toutes les peuplades aujourd'hui dispersées entre la Scandinavie et l'embouchure du Danube; tandis que l'identité entre nos modèles et certains d'autres des Incas du Pérou est due à l'identité de la technique.

La paysanne roumaine ne travaille que la tapisserie du genre oriental appelée kilim. Dans le Banat, et parfois en Munténie, on trouve des tissus à interstices ajourés, qui rappellent les travaux des Incas et des Coptes.

Les tentures ou tapisseries du paysan ne sont pas proprement des tapis pour couvrir le sol, car on s'en sert surtout pour décorer les murs blanchis à la chaux ou pour couvrir les lits et les banquettes.

Le point de départ de l'évolution de nos tapisseries est la bande étroite et longue de laine blanche et grise que vient ensuite animer un dessin géométrique. Le type le plus répandu présente un champ central entouré d'une ou de plusieurs bordures, de dessins et de couleurs différentes.

En Munténie et en partie en Moldavie persistent encore les vieux modèles géométriques ressemblant à ceux de la Scandinavie, tandis qu'en Olténie et en Bessarabie ils sont remplacés par des fleurs qui sont librement dessinées du côté de l'Olt et stylisées dans la région du Nord où les modèles sur canevas ont donné l'exemple. Les tapis d'Olténie représentent le plus beau développement de la tapisserie roumaine, non seulement par leurs couleurs d'une note très chaude, mais aussi par la richesse de la décoration. Le champ central, d'un bleu saturé allant jusqu'à l'azur le plus pur, ou d'une rouge garance au rose le plus délicat, est parsemé de gerbes de muguets, de tulipes ou de pivoines librement stylisées. Parmi les parterres de fleurs se perdent parfois des dessins naïfs d'animaux et même de figures humaines.

Les tapisseries paysannes portent parfois la date de l'année où elles ont été tissées ainsi que le nom de la femme qui, en psalmodiant de vieilles mélodies sur le rythme du mouvement de la navette, a fait passer dans les belles compositions aux couleurs éclatantes la poésie de son âme et l'affection pour celui à qui la tapisserie est destinée.

C'est bien dans une atmosphère remplie du calme et de la poésie de la vie à la campagne, soutenue par l'amour du travail et du beau, ayant comme base le sentiment érotique et l'ambition d'animer par une note personnelle la tradition locale, qu'ont pu éclore ces chefs-d'œuvre d'harmonie que sont certaines de nos tapisseries.

Le costume de la paysanne roumaine avec ses tissus si richement harmonisés et ses broderies d'un si noble éclat, est cer-

tainement le produit le plus beau de tout notre art national.

Ne résistant pas à la destruction, les produits textiles du costume ne parviennent guère à un âge fort avancé et il nous serait fort difficile de préciser leur ancienneté sans les figurines de l'époque néolithique dont les ornements, n'étant point des latouages, nous donnent les premières indications du costume féminin.

Le préhistorique dans la contrée appelée à cause des nombreux exemplaires trouvés, entre autres à Cucuteni, la „région des idoles” nous dévoile les hautes préoccupations artistiques des lointains ancêtres de nos paysannes qui aujourd'hui encore se décorent de colliers pareils à ceux des figurines stéatopyges. La filiation durant les temps suivants n'est pas facile à discerner faute de documents. Heureusement les métopes d'Adam-Clissi et les reliefs de la colonne Trajan nous servent de premiers échelons pour établir la ressemblance du costume de la femme et du pâtre de nos jours avec celui des barbares Daces, Bastarnes ou Goths représentés par les Romains. Les traits communs entre les costumes et le tapis de la Scandinavie et les nôtres s'expliquent par la cohabitation des deux peuples dans les régions de la Russie méridionale et du Danube. La taille et les broderies de la chemise de nos femmes ainsi que de celles de la Scandinavie s'identifient avec la „tunica” des Coptes chrétiens et prouvent encore l'origine ancienne de notre costume.

Quant au paysan avec son bonnet et son manteau de fourrure tel que nous le voyons aujourd'hui, on le retrouve dans une chronique du roi Charles-Robert de Hongrie, donc du XIV^{ème} siècle. Des albums hongrois et saxons du XVII^{ème} siècle nous documentent sur la parfaite identité du costume de ces époques avec celui de nos jours.

De tous temps cependant la différence a été bien marquée avec le costume des Saxons et des Hongrois parmi lesquels nos paysans ont pourtant vécu dans les mêmes villages.

Par sa belle simplicité, le costume roumain est de beaucoup supérieur aux autres, qui sont bien plus compliqués.

Notre paysanne ne connaît qu'un seul costume, le même pour le travail des champs aussi bien que pour la danse du dimanche et les autres cérémonies: une chemise tombant jusqu'aux chevilles et un ou deux tabliers retenus par une ceinture au-dessus des hanches; des sandales et un voile transparent qui entoure la tête. Avec ces simples éléments constituant son costume, la paysanne obtient les effets les plus merveilleux, qu'on ne peut comparer qu'aux draperies classiques des statues grecques. La chemise et les tabliers collants faisant ressortir la plasticité du corps et le rythme des mouvements; le voile flottant, qui entoure comme des ailes les belles figures, nous évoque l'image des Nikés antiques, fendant l'air; tandis que les mêmes femmes portant sur la tête le boisseau rempli de graines ou l'amphore à eau nous rappellent les caryatides antiques.

De même que la tunica copte, la chemise roumaine a des épaulettes fortement ornées de broderies en soie, fort rarement en laine, séparées du reste de la manche par des bandes transversales aux fils tirés ou brodés d'une seule couleur. Deux bandes brodées sur la poitrine accentuent la ligne verticale du corps. Autour du cou, un mince col orné; le dos libre de tout ornement. Sur les manches, des broderies courent tout le long. Les ceintures en bandes larges d'environ 15 centimètres et longues de près de trois mètres, tissées aux couleurs des ornements brodés de la chemise, font plusieurs fois le tour de la taille bien serrée. Ce type du costume, dont les broderies varient par les modèles et la richesse, se retrouve dans toute la nouvelle Roumanie, ses variétés étant innombrables: chaque vallée a ses particularités sans cependant

rien changer aux éléments constitutifs. Tenant lieu de jupe, on rencontre un ou deux tabliers qui varient par leur ampleur, les uns étant unis, les autres fortement plissés; par la couleur et surtout par les ornements tissés ou brodés, en simple laine ou agrémentés de fils et de paillettes d'or ou d'argent. Il en est de même pour la chemise: rien que les modèles des broderies varient; les manches sont larges et ouvertes, ailleurs longues et serrées aux poignets mais toutes sont toujours ornées de dessins qui descendent en ligne perpendiculaire, parfois en diagonale, depuis l'épaule jusqu'au poignet.

Les principales variantes du costume sont dans le Banat, où les tabliers sont réduits à une bande large d'environ trente centimètres, fortement rehaussée de broderies en fil d'or et d'argent, le reste du tablier se composant de franges perpendiculaires et libres. C'est la forme la plus réduite et en même temps la plus riche du costume roumain. Le voile est remplacé dans cette région par des bonnets en soie d'un tissu très pareil à ceux de l'époque copte. Parfois même ces bonnets sont remplacés par des coiffes rigides composées de rangées de monnaies d'argent. La recherche du métal est due au voisinage de la Serbie et de l'Orient.

Dans le département de Sibiu le costume influencé par les Saxons est bien plus simple: chemises blanches à manches bouffantes et tabliers noirs.

Les coiffures diffèrent aussi; le voile simple de la Munténie est amplifié en Transylvanie et prend parfois, à cause de la toque dessous le voile, l'aspect d'un diadème voilé. Ce détail indique que le costume paysan a été aussi celui de nos princesses d'antan. Les fils d'or des broderies anciennes, aujourd'hui remplacées par des paillettes, trahissent aussi une tradition du costume de cour; les chemises des princesses étaient pareilles à celles des paysannes, comme nous le prouvent certaines fresques de nos églises.

L'art du paysan roumain est fortement menacé de disparaître, et les efforts des Sociétés protectrices ne sauraient le sauver d'une mort prochaine.

Pour le ranimer, il faudrait pouvoir transformer les conditions sociales nouvelles, et redonner à l'art paysan son caractère exclusivement personnel qui seul peut le faire subsister. En travaillant sur commande pour les Sociétés protectrices, la paysanne industrialise son art, ne pense qu'à produire le plus possible, en reproduisant à l'infini les mêmes modèles afin de gagner davantage pour s'acheter en ville les

étoffes qu'elle n'a plus le loisir de tisser elle-même. Tandis que l'art paysan fait sur commande s'introduit dans les villes, la campagne est envahie par les produits des fabriques. La grande industrie tue le travail individuel et artistique, et nul pays ne saurait résister à cette conséquence fatale de la loi du progrès.

Les produits du paysan roumain quoique n'ayant jamais ambitionné de se voir exposés, ont cependant toujours supporté avec avantage la comparaison dans toutes les expositions de produits similaires à l'étranger. C'est bien la meilleure preuve de l'ampleur harmonieuse, de la vigueur ainsi que de la beauté toute particulière de l'art du paysan roumain.

Soutenu par une si vieille et si belle tradition, notre art sera parmi les derniers survivants de cet âge d'or où il n'était pas un produit de luxe, mais simplement l'expression d'une harmonie de la vie: le paysan créait ses objets usuels pour satisfaire ses besoins ainsi que ses aspirations de beauté éternelle.

C'est dans ce sentiment inné du beau, héritage plusieurs fois millénaire des habitants autochtones de ces contrées, que réside le secret de l'originalité de l'art du paysan roumain.

IONEL PERLEA

ET LA CRITIQUE ETRANGERE



IONEL PERLEA

Chopin, Liszt, Wagner et bien d'autres célébrités musicales ne connurent la gloire que loin de leur pays. C'est curieux que ce phénomène se répète jusqu'à nos jours avec des valeurs qui sont mieux appréciées à l'étranger. Cela arrive d'ailleurs dans tous les pays du monde.

Personne ne connaît jusqu'à présent, j'en suis certain, les derniers succès de Ionel Perlea à l'étranger. On ne les connaît pas, parce qu'il est trop modeste et même dans

le cas dont il s'agit, lui même ne savait pas que ses compositions avaient été interprétées à New-York avec un succès remarquable. La critique américaine est bien sévère et ce n'est pas étrange qu'il soit ainsi, puisque les Américains sont habitués à juger le bon entre le meilleur.

Par un grand hasard je viens d'avoir en main la Revue „Musical America” de New-York du 10 Mai dernier et sans faire un commentaire spécial, malgré qu'il en vaille la peine, je traduis textuellement les paragraphes principaux d'un article intitulé: „Le premier des deux concerts roumains”.

„La Haute Commission roumaine nous a offert le premier des deux concerts annoncés sous ses auspices et en relation avec l'exposition, dans le „World's Fair Hall of Music” le 5 Mai au soir sous la direction de Georges Enesco—Compositeur Roumain, chef d'orchestre et violoniste avec l'orchestre symphonique de New-York, dans un programme entièrement consacré aux compositions de ses compatriotes.

Deux mouvements symphoniques Michel Andrico.

Deux mouvements de la Suite Rustique Sabin Dragoi.

Au Cimetière des Pauvres Theodor Rogalski.

Variations sur un thème original Ionel Perlea.

Deuxième Rapsodie roumaine Georges Enesco.

Première Rapsodie roumaine Stan Golestan.

Caprices roumains, Marcel Mihalovici.

M. Enesco est bien connu en Amérique

ou il a dirigé depuis 1923. Quand il apparut au pupitre, d'abord pour conduire l'Hymne national roumain et l'Hymne américain, l'auditoire le salua avec enthousiasme et le respect digne de ses mérites musicaux.

„Comme composition extraordinaire et à celle qu'il fallait attribuer le plus grand intérêt c'est les variations sur un thème original de Ion Perlea”. Extrêmement dissonnante, cette composition possède une énergie, une vitalité et un système extraordinaire.

Souvent l'on sent la saveur de Stavinsky avec les archets dans plusieurs autres tendances et sans défauts, mais avec un sentiment notable qui contraste avec l'inspiration puissante qui domine. Cette musique a plus qu'une touche de génie. Avec une économie de significations, le compositeur serait capable d'écrire avec une force et un pouvoir que certaines redondances obscurcissent occasionnellement.

Dans cette critique il n'y a pas d'autres commentaires sur le concert.

Tout dernièrement la presse allemande écrivait des éloges qui dépassent la mesure habituelle des critiques germaniques à l'occasion de l'interprétation de „Rosencavalier” et „Figaro” par Ion Perlea à Francfort. J'ai devant moi les articles du „Generalanzeiger”. Perlea est considéré en Allemagne comme un chef d'orchestre de première taille, l'Amérique lui trouve du génie. Je sais qu'il préfère la composition, mais malheureusement, il faut pouvoir lui dédier tout son temps.



MARIA CEBOTARI



„Je possédai bien la nationalité roumaine, nous dit Madame Cebotari, car je naquis, en Bessarabie où habitaient mes parents. Mon mariage avec l'artiste de l'écran Gustav Diessl me fit épouser la nationalité allemande de mon mari.

A mon enfance, nous n'étions pas précisément très riches et mon père devait lutter fort pour nourrir les siens. Aussi ma mère voulait-elle assurer au plus tôt notre avenir sans se douter que ma voix de soprano qui me valut d'être membre du chœur de l'église à six ans pourrait plus tard me nourrir mieux qu'une profession bourgeoise. A l'école mon talent musical — qui me permettait de retenir aussi vite les mélodies que je les entendais — m'aida parfois à venir en aide à mes compagnes qui ne comprenaient pas grand chose au solfège. A huit ans, j'entrai dans le chœur de la cathédrale dont les membres touchaient des cachets. Jeune comme j'étais je gagnais à cet âge 2000 lei par mois. Cet argent m'a permis de faire mes études et même d'aider un peu mes parents.

Un jour je fus même invitée à chanter à Bucarest pour l'anniversaire de couronnement du Roi. En récompense les solistes des quatre voix du chœur ont reçu du Roi des médailles d'or. J'étais soliste, mais je ne reçus rien. C'est deux ans plus tard que j'appris que j'avais été ainsi royalement distinguée. Mon chef de chœur me confia

notamment qu'il avait remis ma médaille à une chanteuse de chœur moins jeune car mes douze ans lui avaient paru ne pas justifier l'importance de cette distinction. Je n'ai jamais vu cette première médaille dont la propriétaire non attitrée était morte entretemps.

A quatorze ans, je fréquentai outre l'école le Conservatoire pour parfaire mon éducation musicale en général et non pas vocale comme on le croirait peut-être. A cette époque, une troupe d'opéra de Bucarest passait en tournée chez nous. Le chœur pourtant était recruté sur place et c'est ainsi que je fis pour la première fois connaissance avec le théâtre. On donnait „Faust” de Gounod et entendant dans les coulisses le chant de Margueritte, je fus prise d'un tel enthousiasme que je déclarai à mes compagnes du chœur que je ferais du théâtre moi aussi.

Les études terminées, je saisis la première occasion pour prendre la route avec une troupe en tournée.

Il ne s'agissait pas du tout d'une préparation à ma carrière de cantatrice d'opéras car il fallait tout faire: déclamer, danser — c'était plutôt une sorte de café-concert mais d'un certain niveau artistique. Nous allions par les villes et les villages, nous produisant dans des salles de théâtre et dans des salles de fête. Plus d'une fois nous fûmes casées à trois dans une petite chambre de

ferme et l'eau courante, il fallait la chercher au puits. Mais quel charme romantique dans ces petites localités. A cette époque, l'électricité était, dans ces parages, une affaire de luxe qui coûtait cher! Et comme à la campagne on a gardé la bonne habitude de se servir de la nuit pour dormir, l'éclairage municipal était éteint ponctuellement à dix heures. Dans les maisons on en était resté au pétrole. Evidemment nous songions à ne pas charger démesurément notre budget et c'est pourquoi nous placions notre représentation à huit heures pour finir à dix heures précises. L'éclairage après dix heures était évité autant que possible, car il fallait payer plus cher pour l'avoir.

Un soir nous commençâmes plus tardivement dans un endroit où nous n'avions pas commandé expressément la lumière „de nuit”. A peine la moitié du programme terminée, il est dix heures et au beau milieu d'un air d'opéra la lumière s'éteint. Les spectateurs n'avaient pas suffisamment le sentiment du romantisme pour écouter dans le noir des airs d'opéra. D'autre part, ils voulaient en avoir pour leur argent et entendre le programme complet. Nous avons dû dépêcher un messenger à l'usine électrique pour obtenir une prolongation — heureusement le personnel n'était pas encore couché quand notre communication y parvint...”

— „Vous n'étiez pas encore „formée” à cette époque — quand avez-vous „appris” à chanter?”

„Quelque temps plus tard seulement au retour de ma tournée. Je décidai de prendre les leçons de chant pour cultiver ma voix naturelle. Mais il n'en advint rien. A Kichinef une troupe russe en tournée jouait le „Cadavre vivant” de Tolstoi pour quoi on avait besoin de quelques choristes. Ma voix plut si bien qu'on m'invita à suivre la troupe comme membre. Et je vis Paris! Là j'espérais pouvoir enfin commencer mes leçons pour arriver à faire mieux que de tenir les petits rôles. Mais à peine quelques leçons prises, la troupe s'enfuit vers la Pologne et la Lettonie et je dus l'accompagner.

Un soir, j'ai chanté quelques airs dans une société privée à Dresde. Parmi les invités il y avait le compositeur Max von Schillings. Il m'entendit et me prédit un grand avenir d'artiste si je voulais bien faire cultiver ma voix. J'ai appris à connaître aussi son bon cœur pour les jeunes artistes: il m'a aidée par ses conseils et j'ai pu, enfin, fréquenter les cours de chant du Conservatoire d'Etat. Je chantai plus tard chez la même personne à Dresde et l'intendant général des théâtres de Saxe m'entendit et me demanda de venir chanter à l'essai; résultat: Bonne voix, dit il, mais la culture n'est pas achevée. D'ailleurs il ne pouvait pas décider lui-même et son premier chef d'orchestre était malade. Me voilà de retour à Berlin jusqu'au jour où un télégramme m'appela à Dresde: le chef d'orchestre en question qui n'était autre que Fritz Busch, me demandait de venir chanter. Ma présentation se termina par un contrat avec l'Opéra de Dresde mais je dus attendre neuf mois avant de paraître en public. Le 15 avril 1931 j'ai débuté comme „Mimi” et cette soirée restera à jamais gravée dans ma mémoire. Ce fut le début de ma carrière de cantatrice. J'avais encore des difficultés à chanter correctement en allemand mais je chantais malgré tout et peu à peu j'ai pu vaincre ces difficultés. Pendant trois ans j'ai fait la navette entre Berlin et Dresde pour continuer ma formation vocale et je fus couronnée par ma nomination comme cantatrice de chambre à l'âge de 24 ans.

Maintenant je me partage entre Berlin et Dresde et aussi, assez souvent, l'étranger. Ces dernières années j'ai aussi fait du cinéma ou plutôt chanté des rôles dans les films de belcanto ce qui m'a fait „tourner” plusieurs fois avec Gigli.

MYTHOLOGIE ROUMAINE

VICTOR EFTIMIU

Tout comme la Bretagne, le Rhin et les Indes, la Roumanie est un vaste réservoir de brumes mythologiques.

Malgré la clarté latine de son esprit, le paysan roumain a peuplé son imagination d'êtres irréels, de superstitions et de légendes.

Les autres peuples latins ont vécu libres, ivres de joie et de lumière, sous un climat heureux.

Dans son riche pays, le Roumain a souffert pauvre, humilié, accablé et sans espoir; dans sa misère, il a cherché le repos et la lumière, aux pays bienheureux du rêve.

Il a créé un autre monde avec des rois magnanimes, avec des fées caressantes, avec des jardins enchantés où l'eau des fontaines danse sous la lune...

Oh! le défilé des princesses blondes, et les forêts aux pommes d'or, et les palais de marbre, combien de fois n'ont-ils pas flotté dans les flammes multicolores de l'âtre!

Autour de l'âtre, les longues nuits d'hiver, quand les vents du nord, comme des troupeaux de loups affamés, rôdent et hurlent autour des chaumières, les vieux racontent des histoires merveilleuses, qui ont charmé tant de générations.

Et toutes ces légendes — contes de fées, récits bibliques, ballades, exploits de haidouks (seigneurs-brigands) et pages d'histoire, — ont passé, de siècle en siècle, et constituent, aujourd'hui le plus riche trésor de l'âme roumaine.

Les contes roumains sont les fragments d'une longue épopée concernant les exploits du fameux Fat-Frumos, sorte de Prince Charmant, le fiancé de la belle Ileana Cosinzeana, enlevée par Smeul-Smeilor, le dragon fabuleux, le Barbe-Bleue de nos légendes.

Protégé par tous les éléments, guidé par toutes les fées, Făt Frumos, erre à travers le monde, sous différents noms.

Pour le suivre dans sa chevauchée, l'imagination du peuple trouve des hyperboles homériques.

Fat-Frumos et son cheval ailé courent plus vite que le vent et la pensée. Ils devancent les rayons du soleil, de sorte que la nuit les protège éternellement.

Parfois, Fat-Frumos est „seul et triste comme la feuille morte, suspendue à la toile d'une araignée”.

Quand il veut se reposer, sans dormir, le héros populaire se couche sur un lit d'épines, entouré de tisons, pendant que son cheval mange du feu, et boit des tonneaux de vin rouge.

Dans son rêve, le prince voit Ileana Cosinzeana. Elle est tellement belle, qu'en l'apercevant, il faut se couvrir les yeux pour ne pas devenir aveugle. La fleur de ses cheveux chante et neuf royaumes l'écoutent. Ileana est tellement belle, que si elle était bergère, les loups même s'offriraient, gaillardement, à lui garder le troupeau.

Mais, pour la trouver, le pauvre amoureux doit se battre avec des géants, des sorciers et des gnomes. Il doit traverser des forêts sauvages et des cimetières sinistres pleins de chevaliers pétrifiés. Pour les ressusciter, il descend parmi les montagnes qui s'entre-choquent, afin d'y trouver la source de la vie, et l'eau de la jeunesse éternelle.

L'hiver est tellement dur, que la moelle se glace dans les os, et la respiration dans la bouche. Les rocs, les chênes, et les oeufs du corbeau crèvent de froid.

Il retrouve enfin sa bien-aimée. Tous les princes, rois et empereurs du monde, arrivent pour les noces. Le banquet dure des semaines et des mois.

Le conteur a pris part, lui aussi, à ces fêtes; car il se souvient encore des magnifiques repas, mais il n'oublie jamais de vous dire que ces choses-là se passaient du temps où l'on ferrait les puces avec quatre-vingt-dix-neuf kilos de fer ce qui ne les empêchait pas de monter vers les nuages en disant:

— C'est très léger!...

Une autre figure populaire est Pacala, jeune paysan qui s'amuse à faire des farces aux brigands, aux popes, aux cabaretiers juifs et au diable même.

C'est le type du Roumain révolté mais joyeux, plein d'initiative et très insouciant. Sont opposé est Tandala, paysan lourd, borné, gaffeur et paresseux.

Les tziganes ont un rôle assez important dans le folklore roumain. Sauf Arap-Alb (le nègre blanc), un farceur sinistre ils représentent le côté sympathiquement comique.

Les figures bibliques, les réminiscences païennes et les superstitions abondent dans l'imagination populaire.

Saint Elie, furieux, erre sur les nuages les jours de tempête, et les roues de son char provoquent le bruit du tonnerre.

Vieille et noire comme la terre, courcée, le nez crochu, le visage ridé, sainte Vendredi chemine dans les villages et demande l'aumône pour ses chiens, ses chats, ses lapins. Elle protège les amoureux.

Car la vieille au nez crochu n'est autre que Vénus, déesse de l'amour, qui a vieilli, elle aussi, comme la terre.

Le Seigneur et saint Pierre, appuyés sur leurs bâtons en bois de cerisier, se promènent à travers les champs, offrant du tabac aux laboureurs.

Satan est cabaretier. Il vend l'alcool, et les mauvaises pensées. La nuit il quitte son auberge pour devenir serpent.

Le serpent est considéré comme une divinité malfaisante. C'est le tentateur biblique, qui offrit à Eve la pomme du péché originel. Les pierres précieuses, que les femmes aiment tant, ne sont que des baves de serpent; les nids du reptile cachent des trésors d'émeraudes, rubis et brillants.

Ecrasez-le!

Vous aurez une faute de moins à expier devant l'Éternel: pour chaque serpent tué, Dieu vous pardonnera un péché!

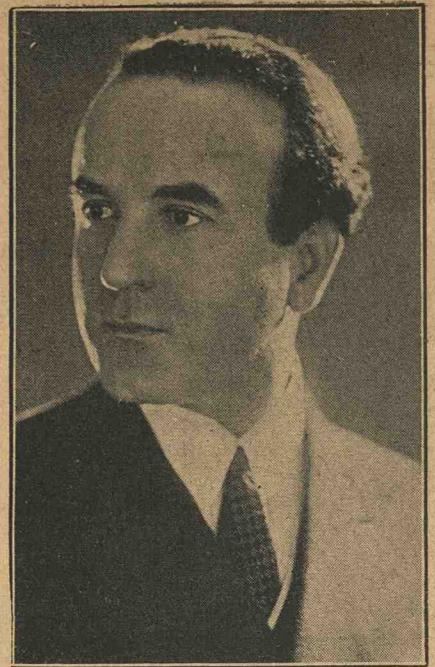
Les contes roumains évoquent aussi les balaours, gigantesques serpents, „à l'oeil grand et rouge comme la lune qui monte”, les dragons fabuleux qui marchent, „une mâchoire sur la terre et l'autre dans les cieux”, pour avaler les Feti-Frumoși, et leur dérober les belles princesses aux cheveux d'or.

Ces balaours ne sont autre que Satan écrasé par l'archange Michel, le dragon vaincu par saint Georges, Fafner tué par Siegfried, les ténèbres mythologiques dispersées par Phoebus-Apollon. C'est l'ombre, l'ignorance, la jalousie, le péché. C'est le malheur errant et la fatalité. C'est l'enfer et son maître, qui, sous la forme d'un crapaud géant, apparaît au crépuscule, effrayant les boeufs du paysan au carrefour des chemins...

C'est le hibou qui pleure sur les toits, annonçant la mort prochaine de quelqu'un... C'est le coq noir qui clame, à minuit, ses funestes pressentiments.

Les forêts, les eaux, les roseaux sont peuplés d'êtres chimériques; les gracieuses fées des fleurs des aubes et des larmes voisinent avec les gnomes Coeur-Pourri, Brise-Pierres et Tord-Bois.

Les ruines abritent des revenants moroses qui, la nuit de Saint-André, en chevauchant sur leurs cercueils, font des ca-



valcades fantastiques à travers les plaines et les villages.

Des monstres nains, des vampires affamés de lumière, rongent la lune. Les grandes étoiles rouges annoncent la guerre et la peste.

Les feux follets qui voltigent sur la colline sont les âmes inapaisées des trésors dissimulés dans la terre. Mais prenez garde: des esprits jaloux sont prêts à punir les trop audacieux.

Évitez tel endroit de la rivière, car il y a là de méchantes fées, les sorcières de l'eau, qui demandent leur proie.

Écoutez leur cri, dans le tourbillon des ondes:

— Hommes! Hommes!

Et cette trombe de poussière, qui court sur le chemin, évitez-la: elle cache un esprit malfaisant, tout prêt à vous encercler dans ses bras, à vous broyer les os et à vous lâcher après, le corps tordu pour jamais.

Ne passez pas la nuit auprès d'une bâtisse inachevée, car les maîtres maçons et leurs ouvriers sont des gens qui présentent la mauvaise compagnie de Belzébuth. Ils guettent le passant, pour lui voler son ombre et la murer dans la nouvelle maison, afin que les murs ne s'écroulent pas.

Et, une fois votre ombre volée, votre âme s'envolera aussi.

Car, chaque maison nouvelle de Argesh, où reposent le roi Carol, la reine Carmen Sylva et leur unique enfant, la princesse Marie: la merveilleuse église fut élevée par Neagoe-Voevode il y a bien des siècles. Mais, pour qu'elle puisse résister autant, son constructeur, le maître Manolé, a dû y murer sa propre femme, l'être qu'il chérissait le plus au monde.

Combien de fois, la nuit, à travers les murs de l'église, les paysans n'entendent-ils pas les cris d'angoisse, la voix plaintive de la jeune femme, demandant grâce à son mari:

Manolé, Manolé

Maître Manolé!

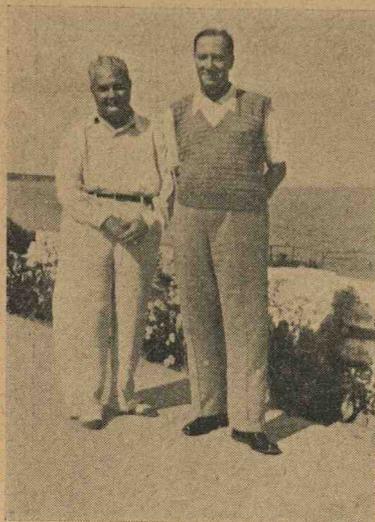
Le mur me serre affreusement...

Il brise mon petit corps fragile...

Il tue ton enfant dans mes entrailles!...

Mais Manolé ne voulait rien entendre, Halluciné, il poursuivait son travail, jusqu'au jour où la cathédrale, défia le soleil, avec ses coupes dorées et ses vitres étincelantes.

Vivante, la légende de Manolé se dresse toujours vers le ciel, avec la cathédrale, — éternel symbole de l'artiste qui doit sacrifier tout ce qu'il a de plus cher au monde, pour accomplir son rêve d'art.



A. Enrique Amaya Ministre d'Argentine et M. Carlos Beccaria secrétaire de la légation

Reconnu à l'Ephorie :

M. Const. Argetoiano Président au Conseil, Son Exc. M. Enrique Amaya Ministre d'Argentine, L. L. Ex. Ex. Le Ministre du Brésil et Mme Ouro de Preto, Le Ministre Plénipotentiaire et M-me Francisco Madrid, Le chargé d'affaires du Chili M. Miguel Riveira, Le Premier Secrétaire de la légation du Brésil et Mme Freitas Valle, M. Carlos Beccaria Secrétaire de la légation d'Argentine, Le Premier Président à la Cour de Cassation et Mme André Rădulesco, le général et Mme Virgil Bratesco, le Conseiller à la Cour de Cassation et Mme Bercea, le général et Mme Economo, Le Conseiller à la Cour d'Appel et Mme Horia Bogdan, le Conseiller à la Cour d'Appel et Mme Florin Foisoreano, la Princesse Adine Woronicka, M. et Mme Constantin Candiano, M. et Mme Jean Riscano, M. et M-me Aznavorian, M. et M-me B. Racota, M. et Mme Take Frumuseano, M. et M-me Michel Berceano, M. et M-me Botezat, M. et M-me Nicolas Ni-

tzesco, M. et M-me Puiu Arapo, M. et M-me Schmitzer, M. et M-me Puiu Polizu, M. et M-me Nicolas Sibiceanu, M. et M-me Crivatz, M-me Marie Carp, M-me Cora Draghici, M-me Nicolas Polizu-Micsunesti, M-me Mary Tacit, Mme N. Vasilescu-Karpen.

M-lles: Golesco, Lya Gorcio, Ritta Nimelman, Laetia Lucassievici, Bogdan, Ileana Vasilescu-Karpen.

M. M.: Jean Mitilino, le général Michel Pantazzi, Le Professeur D. Danielopol, le professeur Hortolomei, Iustin Stanesco, Basil Romalo, le professeur Constantin Rarinesco, le colonel Emile Palangeano, Camille Petresco directeur du Théâtre National, Cicéro Gorcio, Georges Buzdugan, l'ingénieur Constantin Costache, le Juge Aurel Boboc, le Juge Mircea Trezinesco, Aristide Blank, Radu Grigoresco, Ilie Arapo, Lica Polizu, Grégoire Iconomo, Dinu Daniel, E-tienne Micoulesco.



M. M.: E. Mirto, N. Caranfil, vice-amiral Gheorghiu



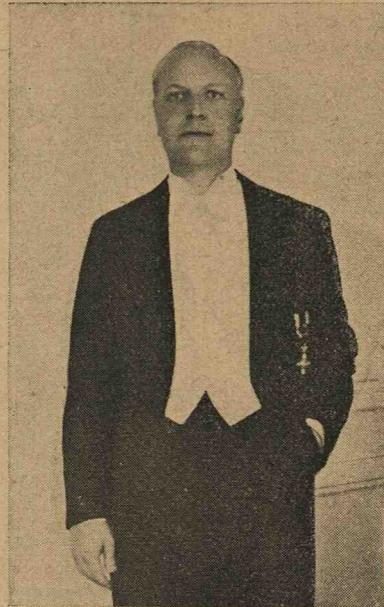
M. J. Lugoiano et M. Gr. Gafenco



M. C. Busila, M-me Arion, M-me Calinesco, M-me Busila, M. Pantazi



M. Gr. Gafenco, M. Gunther et M-me Gr. Gafenco



M. Ivan Milecz, Ministre de Slovaquie à Bucarest

Dîner à la Société des Téléphones

La direction de la Société des Téléphones a donné un grand dîner d'adieu en l'honneur de M. T. B. Tucker, qui quittera la Roumanie, pour rentrer en Amérique.

Au dîner ont pris part 500 personnes — tous les collaborateurs de la société. Des discours ont été prononcés par M. John T. Quinn, directeur général et par M. Povell, par M. Denney, successeur de M. Tucker et autres.

On a ensuite offert à M. Tucker un bel objet en argent.

Soirée chez M. Powell et M. Hunt

D. Irwin A. Powell et M. Frederik Hunt ont donné une soirée des plus réussies à laquelle ont pris part :

S. E. M. Franklin M. Gunther, ministre des Etats Unis, M. et Mme Enrique Zanetti, M. et Mme Stig Hägloff, M. et Mme Paul Wasler, le secrétaire de la Légation des Etats Unis, et Mme William Scotten, MM. :

Frederic Hibbard, premier secrétaire de la Légation des Etats Unis le commandant J. P. Ratay, attaché militaire des Etats Unis, Robert Gant, vice-président de la I. T. T., T. B. Tucker, Gardner Richardson, attaché commercial des Etats Unis, Pember, attaché de presse de Grande Bretagne.

Fête nationale de Bulgarie

A l'occasion de l'anniversaire de l'avènement au Trône du Roi Boris de Bulgarie et de la fête nationale un Te-Deum a eu lieu en l'église bulgare de Bucarest.

S. M. le Roi Carol II a été représenté par le colonel Pastia, aide-de-camp royal le gouvernement par M. le Ministre Georges Crouzescu, directeur du protocole. — Du corps diplomatique ont assisté Son Exc. M. Enrique Amaya, Ministre d'Argentine Son Exc. M. Sava Kiroff, Ministre de Bulgarie, ainsi que les membres de la légation : M. M. Jordan Stratieff conseiller de légation, Constantin Abramoff, Premier Secrétaire, le commandant Nedev, attaché militaire et M. Anton Neykoff, attaché de presse, ainsi que les membres de la colonie bulgare.

Après, le Te-Deum des félicitations ont été présentées à Son Exc. M. Sava Kiroff. Une réception intime a eu lieu dans les salons de la légation pour les membres de la colonie.



M. Mitiza Constantinesco Ministre des Finances et M. Jean Bujoi Ministre de l'Economie Nationale reçoivent les insignes de la „Légion d'Honneur", par M. Spitzmüller chargé d'affaires a. i. de France



cène du III-ème acte de la pièce „La lettre perdue" au Théâtre National interprété par M. M: Pop: Martzian (Tipatesco); Al Marius (a. Dandanache), M-me Elvire Godeano (Zoé Trahanache), M. Ulmeni (Trahanache).

Courses à Baneasa

Reconnu sur le coquet hippodrome de Baneasa:

Le général Nicolas Marinenco Ministre de la Santé Publique, le général Constantin Ilasievici chef de la Maison Militaire de S. M. Le Roi, M. Barbo Catargi vice-président du Jockey-Club, M. Georges Filality ministre plénipotentiaire, M. et Mme Alexandre Zarifopol, le général Georges Mano, M. Alexandre Iakovaky ministre plénipotentiaire, M. Sava Radovanu Conseiller à la Cour de Cassation, le général Georges Moruzzi, le général Victor Dombrowsky, M. Cotty Zanesco ministre plénipotentiaire, M. et Mme Nicolae Berindei, Le Conseiller à la Cour de Cassation et Mme César Dristorian, Le Conseiller Economique d'Espagne et Mme Beneyto, M. et Mme Georges Mavrodi, Princesse Georges Cantacuzène, Mlle Marie Floresco, Mlle Marthe Mitilineo.

MM. Henry Catargi, Constantin Mano ministre plénipotentiaire, Grégoire Duca, G. Stavâr, préfet du Palais, Alexandre Darvari, le Prince Démètre Ghika, Georges Negropontes, le général Constantin Comanescu, Etienne Bogdanescu, Secrétaire général du Ministère des Finances, le Colonel Georges Capsa, Alexandre Riosiano,

Démètre Mironesco, Radu Polizu-Micsunesti, le Prince Vladimir Mavrocordato, Jean Petresco conseiller à le Cour d'appel, le colonel Harjesco, Paul Steriade, Constantin Dragoutzesco Jean Matak, Alfred Cerkez, Constantin Don, Berlesco, Georges Goilav, Etienne Micoulesco.

Remarqué au Country-Club.

L.L. E.E. M.M. Douthitch, ambassadeur de Yougoslavie Souphi Tanrioër ambassadeur de Turquie, Franklin Mott Gunther, ministre des Etats Unis, M. et Mme Démètre Chrissoveloni, le Dr. et Mme Dan Berceano, le Baron et la Baronne Victor de Groedel, M. et Mme Barbou Dimitresco, M. et Mme Dorel Dimitresco, le ministre plenipotentiaire et Mme Georges Crutzesco, M. et Mme Fred Pow, M. et Mme Ken, M. et Mme Kidd, M. et Mme Charles Dozzy, M. et Mme Trebitch, M. et Mme Kemeny.

Mmes: Zoé Simpson, Grégoire Filipesco, Sonia Mano, Marthe Mitilineo, Gong Zissu, Simone Butculesco.

Mlles: Irène Malaxa, Mis-sir, Baicoianu.

MM: Le Rougetel, premier secrétaire de la Légation de Grande Bretagne, Virgile Madgearou, Alexandre Cretzeano, Tudor Costinesco, le Dr. N. Minovici, H. Dithmer, Niki Chrissoveloni

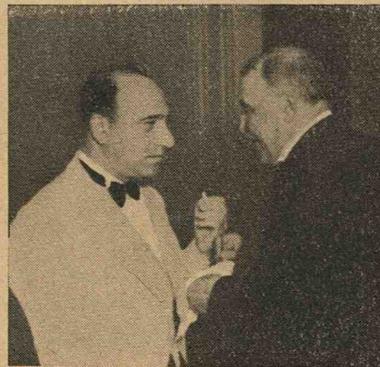


Mme Marietta Sadova qui remporte un grand succès dans la comédie „Le Médaillon" par Gerardo Gerardi

Mariage

La mariage civil du dr. von Stelzer, conseiller à la légation d'Allemagne à Bucarest et la Comtesse Harnoncourt a eu lieu il y a quelques jours.

Les témoins étaient: M. W. Fabricius, Ministre d'Allemagne et le Comte d'Ansembourg, Premier Secrétaire de la Légation des Pays-Bas.



M. Jean Bujoi et le Prince Șerban Ghica

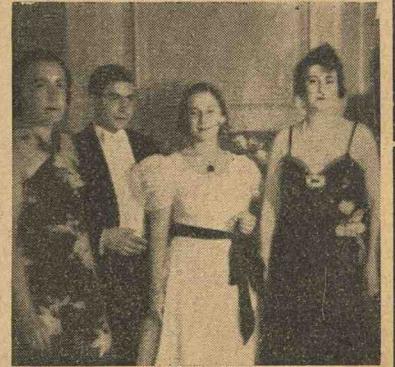
Les fiançailles de Mlle Jeanne Bujoi, fille du Ministre de l'Economie Nationale et de M-me Jean Bujoi née Romalo, avec M. Jean Ghica fils du Prince et de la Princesse Serban Ghica, née Stoensco, ont eu lieu dans un cadre intime dans les salons de Mr. M-me Jean Bujoi de la rue Dionisie.

On pris part à cette cérémonie: M. et M-me Ilie Bu-

Fiançailles

J. Bujoi-

J. Ghica



M-me Bujoi, M. Ghica, Mlle Bujoi, la Princesse Ghica

ban Ghica, Mlle Isabelle de Prat y Soutzo, Mlle Zoé Negropontes, Mlle Micheline Filitti, le Prince et la Princesse Georges Ghika, Mlle Maya Bujoi, Mlle Berceano, Mlle Lupu-Kostaki.

M.M.: Nicolas Chrissoveloni, Nicolas Sturdza, Dinu Odobesco, Alexandre Catargi, B. Darvari, Jean Ghica, Robert de Reineck, E. Nasta.



Le dîner de fiançailles

joi, M-me Nae Stefanescu, M. et M-me Jean Bujoi, le Prince et le Princesse Ser-

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA ROUMANIE

La „Bibliothèque monétaire, économique et financière” créée sur l'initiative de M. M. Constantinesco, gouverneur de la Banque Nationale, et ministre des Finances, publie un travail monumental, en plusieurs volumes, sur le Commerce extérieur de la Roumanie. Cet ouvrage est accompagné d'une préface écrite par M. M. Constantinesco lui-même.

Dans cette préface M. le ministre des Finances rappelle qu'après 1928 le commerce extérieur de la Roumanie traverse une des phases les plus intéressantes de son évolution.

La liberté des échanges commerciaux internationaux, — qui se faisaient normalement — dans les années à bonne conjoncture économique qui ont précédé la crise mondiale de 1929, disparaît peu à peu et la majorité des Etats, atteints par les conséquences désastreuses de cette dépression économique commencent après 1930 à réglementer de plus en plus sévèrement leurs relations commerciales avec l'étranger. L'économie dirigée, ainsi que les mesures de prohibition douanière et les tendances autarchiques de chaque pays, comprennent beaucoup le volume du commerce extérieur mondial. Jamais on n'a pris des mesures plus sévères et l'on n'a pris des mesures plus rigoureuses de surveillance en matière de commerce extérieur, que pendant la période comprise entre 1928 et 1937.

Cette situation a influencé en grande partie la structure économique de la Roumanie. Le contrôle des devises, le contingentement des importations et ses diverses évolutions, la création des primes d'exportation, la condition d'importer après avoir effectué préalablement l'exportation, la limitation de l'importation à certaines proportions des quotes d'exportation, voilà seulement quelques unes des mesures qui ont encadré de 1932 à 1937 l'évolution de notre commerce extérieur.

Les restrictions préconisées et appliquées dans le secteur du commerce extérieur pour la défense de la monnaie nationale, ont déterminé, en premier lieu, un procès économique digne d'être relevé.

La limitation graduelle de l'importation, la tendance d'augmenter l'exportation, créent des conditions favorables au développement de l'industrie nationale, qui a pris surtout après 1935, un grand essor. Le développement de l'industrie contribuant dans une large mesure à fortifier la défense nationale, a établi un équilibre plus harmonieux dans la structure de l'économie roumaine, qui avait un caractère agricole très prononcé, influençant de façon décisive, le commerce extérieur en déterminant de la sorte, d'une part la diminution de l'exportation des fabriqués et d'autre part l'augmentation des semi-fabriqués et des matières premières.

La nécessité de publier les données statistiques concernant notre commerce extérieur pendant la période 1928—1937 paraît donc évidente. Les indications de la statistique qui cristallise les variations de l'importation et de l'exportation chaque année, nous parlent avec plus de conviction que n'importe quel exposé abstrait, parce qu'elles nous placent devant des chiffres, des coordonnées numériques d'éléments précis et mathématiques.

Dès l'année 1937, quand furent créées près de la Banque Nationale de Roumanie des commissions pour l'étude des matières premières, elle se sont servi dans une

large mesure des données des importations des différentes matières premières de 1928 à 1937, et on a vu quelle importance aurait pour notre pays, la publication de tout le matériel statistique documentaire qui se réfère à nos échanges commerciaux pendant les dix dernières années.

Le service d'études de la Banque Nationale de Roumanie, avec le concours du service de la statistique financière du Ministère des Finances a réussi à réunir, à coordonner et à mettre sous forme de système toutes les données concernant le commerce extérieur pour les années 1928 à 1937, qui seront publiées aux frais de l'in-



MITITZA CONSTANTINESCO
Ministre des Finances et gouverneur
de la Banque Nationale.

stitut d'émission dans la bibliothèque monétaire économique et financière.

Le premier volume qui paraît maintenant comprend le résumé des données générales du commerce extérieur de la Roumanie pendant la période 1928—1937, réparties par pays et par catégories de marchandises prévues tant dans l'actuel tarif des douanes que dans la nomenclature adoptée à la conférence de Bruxelles qui a eu lieu le 30 Décembre 1913.

Après ce volume qui présente toute l'évolution de notre commerce extérieur pendant les dix dernières années viendront les autres volumes contenant des éléments de détail, indiquant l'importation et l'exportation de la Roumanie, pendant cette même période, répartie par articles du tarif des douanes et le répertoire statistique.

Là où les séries statistiques sont complètes, on a établi des graphiques pour qu'il soit possible de suivre plus facilement l'évolution des échanges avec l'étranger et pour que le lecteur saisisse d'un seul regard les lignes caractéristiques dominantes de notre commerce extérieur.

De cette façon, pour la première fois se trouvent réunis dans un vaste travail d'ensemble la documentation statistique nécessaire pour connaître l'aspect précis des réalités de notre commerce extérieur, tant du point de vue de caractéristiques générales que du point de vue des détails qui constituent sa structure.

Nous soulignons spécialement l'étude de détails documentaires, concernant le commerce extérieur par catégorie de marchandise, approfondie pour chaque article du

tarif des douanes, études d'une grande importance pour l'orientation de la politique de nos échanges avec l'étranger, ainsi que la politique de mise en valeur, au maximum possible, des richesses et de nos moyens nationaux.

De l'examen de cette documentation de détails on verra combien il nous reste encore à faire dans l'accomplissement de mise en valeur de nos forces nationales, par la constatation des importantes quantités et la valeur des marchandises que nous importons, mais qui pourraient être produites chez nous dans le pays, sans grands efforts, étant donné que beaucoup d'entre elles sont fabriquées à l'étranger, avec nos propres matières premières — que nous exportons.

Nous publions donc toute cette documentation que nous fouillons et analysons depuis des années, d'où nous avons déduit, mot d'ordre des grands impératifs de politique de la mise en valeur nationale. Nous la publions pour qu'elle soit le conducteur qui ordonne dans les voies de notre politique pour tous ceux qui mettent au début de leurs actions dans ce domaine, la passion des réalités et des préoccupations pour le bien de la nation.

Il nous a été rarement donné d'avoir le privilège de détacher les enseignements de la morale économique et nationale de façon plus catégorique et plus claire que de cette ample documentation.

Avec le sentiment profond et chaleureux de cette valeur supérieure, nous mettons à la disposition de tous ceux qui désirent apprendre et créer, pour le bien du pays, cette documentation en la retirant du cadre d'initiation restreinte de nos services et nous la publions afin qu'elle soit à la disposition de tous.

Cette belle préface est signée du nom de M. M. Constantinesco, ministre des Finances et gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie.

Le bilan semestriel de la Banque de Crédit Roumain

La Banque de Crédit Roumain présente son bilan, clos au 30 Juin dernier, pour les premiers six mois de 1939.

Il en ressort l'importance sans cesse accrue de cette puissante institution bancaire, dans le cadre de l'économie du pays.

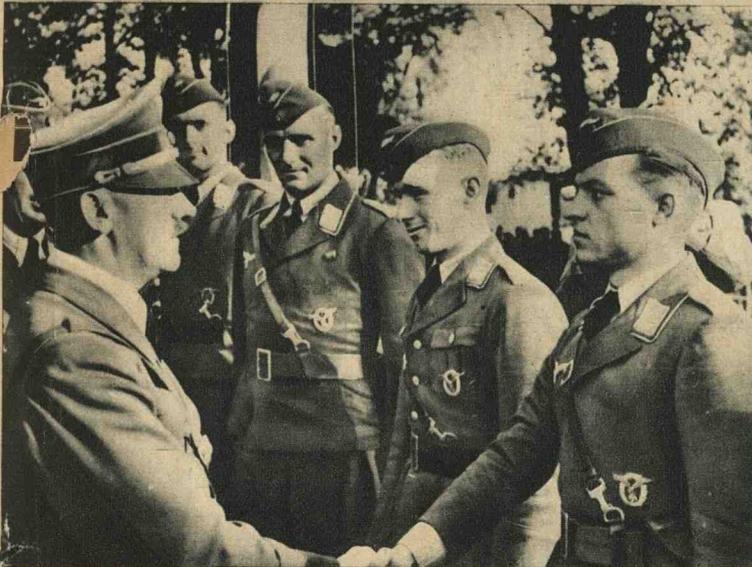
Les placements de la banque — les comptes du portefeuille de devises et de crédettes se montent au 30 Juin dernier à 2 milliards 141 millions de lei, représentant une augmentation de 312 millions de lei en regard du total des placements à la fin de l'année dernière.

Le réescompte à la Banque Nationale de Roumanie se monte à 560 millions de lei, il dépasse de 165 millions de lei le total du réescompte au 31 Décembre 1938.

Le degré élevé de liquidité de la Banque, indiquant la situation solide et la parfaite confiance dont elle jouit, est mis en évidence par les chiffres des deux postes du bilan semestriel; qui se montent à 747 millions de lei en regard de 745 millions de lei au 31 Décembre 1939.



M. Hitler salue ses troupes avant leur départ pour le front occidental



Le Führer avec les aviateurs après être rentrés du front



Le Führer avec ses troupes sur le front occidental



Le croiseur „Repulse” avec lequel L. M. M. le Roi et la Reine de Grande Bretagne se sont rendus au Canada

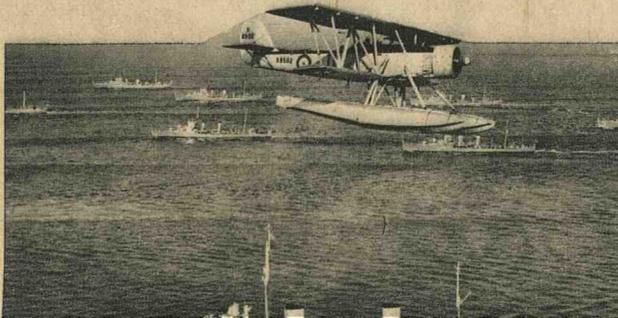


Le discours du Führer à Danzig

Une canonnière de la flotte Britannique

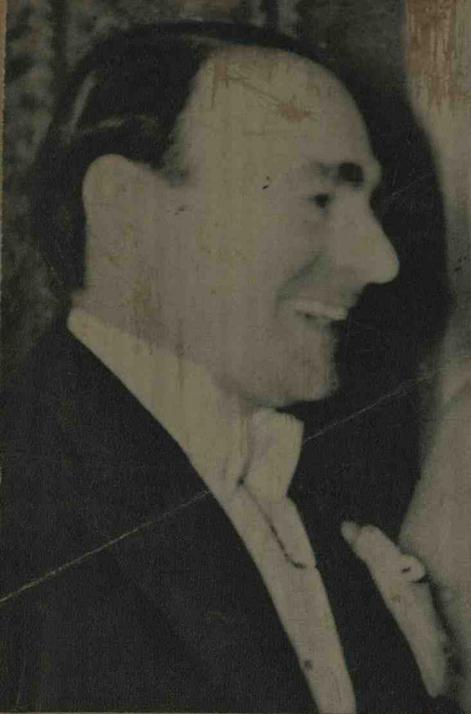


Un destroyer britannique



Le Maréchal Goering parle devant un auditoire nombreux dans une usine à Berlin





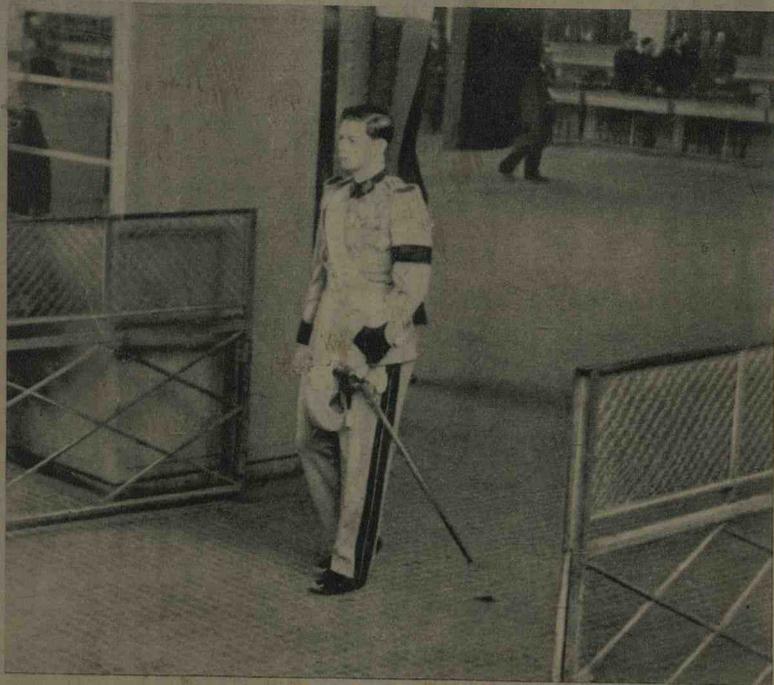
PHOTOS INÉDITES
DES
FUNÉRAILLES
DU PRÉSIDENT
A R M A N D
C A L I N E S C O

VERIFICAT
2007



S. A. R. Le Grand Voievode Michel suivant le cortège à l'entrée de la Gare du Nord

De gauche à droite: le général Ilasievici, Chef de la Maison Militaire de Sa Majesté le Roi; le Général Balif, Grand Maître de la Cour; M. Ernest Urdăreano, Ministre du Palais; le Baron Flondor, Maréchal de la Cour Royale; les aides-de-camps royaux; M. Grégoire Gafenco, Ministre des Affaires Etrangères; Son Em. Mgr. Andréa Cassulo, nonce apostolique; S. E. Adrien Thierry, Ambassadeur de France; S. E. le Comte Ra-



czinsky, Ambassadeur de Pologne; S. E. Constantin Collas, Ambassadeur de Grèce; M. Alexandre Vaida-Voievod, Conseiller Royal; M. Georges Tătaresco, Conseiller Royal; Constantin Argetoiano, Conseiller Royal; M. Victor Slăvesco, Ministre de l'Armement; M. Jean Bujoiu, Ministre de l'Economie Nationale; M. Silviu Dragomir, Ministre des Minorités, et les autres membres du Gouvernement.

VERIFICAT
2017

